



LE DEVOIR

VOL. CIII N° 27

LE JEUDI 9 FÉVRIER 2012

1.09\$ + TAXES = 1.25\$

RECENSEMENT 2011: L'OUEST GAGNE, LE QUÉBEC PERD



JEFF MCINTOSH CANADIAN PRESS

L'argent est là: les gens aussi. Les premières données du recensement 2011, dévoilées hier par Statistique Canada, confirment l'attrait grandissant des provinces de l'ouest du pays. Pour la première fois, la population de celles-ci excède celle des Maritimes et du Québec, un tournant historique qui a beaucoup à voir avec le succès économique de la région. Le recensement souligne parallèlement la perte de poids démographique du Québec: en 1951, les Québécois représentaient 28,9 % de la population canadienne. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 23,6 %. Globalement, la population canadienne s'établit aujourd'hui à 33,5 millions d'habitants, en croissance de 5,9 % depuis 2006. Ci-dessus, de jeunes spectatrices au Stampede de Calgary. *Page A 3*

Le directeur du budget contredit Harper

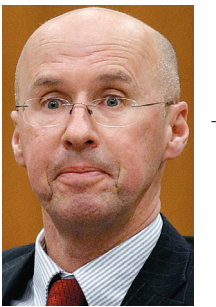
Pas de crise, le programme de la Sécurité de la vieillesse est viable, conclut Kevin Page

MARIE VASTEL

Ottawa — Alors que les conservateurs affirment qu'ils doivent modifier le programme de la Sécurité de la vieillesse pour assurer sa pérennité, le directeur parlementaire du budget est venu contester cet argument brandi depuis deux semaines par le gouvernement. Malgré l'arrivée des baby-boomers à la retraite, le fédéral aura l'argent nécessaire pour verser à tous leurs prestations, et ce, même au moment où le plus grand nombre d'entre eux les réclameront. Aussitôt contredits, les conservateurs s'en sont pris une fois de plus à la crédibilité de Kevin Page.

Dans son rapport publié hier, le directeur parlementaire du budget conclut que le fédéral pourrait avoir exagéré la «*crise financière*» appréhendée à la suite du départ des baby-boomers du marché du travail pour la retraite. Car, puisque le gouvernement fédéral a choisi de réduire la croissance de ses transferts aux provinces en matière de santé — un changement annoncé en décembre —, le bureau de M. Page a revu ses estimations et déterminé «*que la structure financière au niveau fédéral était viable*».

Kevin Page reconnaît que le paiement des pensions de retraite des baby-boomers se fera sentir dans les coffres d'Ottawa, mais il note que le gouvernement a une marge de manœuvre pour y répondre. Il n'y aurait pas d'imminent danger que le programme social destiné aux aînés et financé



Kevin Page

VOIR PAGE A 10: SÉCURITÉ



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Et si le politicien descendait bel et bien du singe...

FABIEN DEGLISE

Salut le temps pour l'*homo politicus* qui devrait y penser à deux fois avant de dénoncer l'attitude primitive de ses adversaires, avant de faire des singeries sur la place publique ou pire, avant de remettre sérieusement en question la théorie de l'évolution de Charles Darwin. Par respect pour les siens.

C'est que sous l'effet de la communication politique, des *faiseurs d'images*, de l'information en continu ou encore de l'effritement du débat et du monde des idées dans la société, l'homme politique ne s'est jamais autant rapproché, dans sa pratique politique, du singe et plus particulièrement du chimpanzé, estime le paléoanthropologue français Pascal Picq, auteur de *L'homme est-il un grand singe politique?* (Odile Jacob). Un rapprochement facilement perceptible au quotidien, dit-il, et qui devrait inciter à l'avenir les politiciens à se faire éthologues, ces fins

VOIR PAGE A 10: POLITICIEN



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

«Les politiciens se rapprochent désormais des maîtres de la politique sans langage, c'est-à-dire les chimpanzés», estime le paléoanthropologue français Pascal Picq.

CULTURE

30 ans de Rendez-vous du cinéma québécois

À lire en page B 10



REUTERS

POLITIQUE

Ottawa fait installer un unifolié à 25 000 \$

À lire en page A 5

INDEX

Announces.....	B 6	Idées	A 9
Avis publics ..	B 4	Météo	A 6
Bourse	B 2	Monde	A 7
Culture	B 8	Mots croisés ..	B 8
Décès	B 6	Sports	B 7
Économie	B 1	Sudoku	B 5
Éditorial	A 8	Télévision	B 9

Citizen Arianna

Le Huffington Post Québec est né

STÉPHANE BAILLARGEON

Le Devoir n'est pas La Gazette Bourassa. Le Journal de Montréal ne s'appelle pas Le Pêledu Post. Il faut beaucoup assumer (ou ne pas se prendre pour un sac de chips?) pour nommer son média en son propre honneur. Michael Bloomberg, devenu maire de New York, l'a fait en fondant son service éponyme d'informations financières. Paul Julius Reuter aussi, au XIX^e siècle, en lançant son agence de presse.

Arianna Huffington, née Stassinopoulos et d'origine grecque, a osé elle aussi. Elle a donc donné son nom, enfin le nom de son ex-mari (Michael Huffington, représentant au Congrès), au média en ligne qu'elle a lancé en mai 2005, aux États-Unis. L'agrégateur de contenus empruntés, lié à des centaines de blogues non rémunérés, a vite connu une immense popularité. Le Huffington Post revendique maintenant plus de 37 millions de visiteurs uniques par mois.

Résultat: le géant America on Line (AOL) a payé l'an dernier 315 millions pour l'entreprise-cendrillon. La fondatrice a alors été la seule à empocher, tout en devenant éditrice en chef du Huffington Post Media Group.

Socialisation du contenu. Hyperprivatisation des profits. Il y avait effectivement de quoi personnaliser l'appellation contrôlée. Et bienvenue dans le modèle d'affaires d'un média du XXI^e siècle...

Le modèle qui se mondialise avec le lancement de versions nationales. La mouture canadienne existe depuis mai 2011, et la française depuis un



Arianna Huffington

VOIR PAGE A 10: HUFFINGTON

ACTUALITÉS

Taupe au SPVM: la SQ enquêtera sur les fuites

Les allégations de divulgations d'informations confidentielles dans l'affaire Ian Davidson, cet ex-policier soupçonné d'être la «taupe» qui aurait tenté de vendre une liste «d'informateurs» de la police à la mafia, feront l'objet d'une enquête de la part de la Sûreté du Québec (SQ).

Le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, a confirmé hier qu'il a confié le mandat à la SQ de faire la lumière dans ce dossier.

C'est le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) qui a demandé au ministre de déclencher une enquête, estimant que certains médias avaient dévoilé des informations confidentielles relativement à cette affaire.

Le DPCP souligne qu'une enquête policière était toujours en cours et que personne n'avait encore été arrêté ou accusé dans ce dossier lorsque plusieurs informations concernant M. Davidson ont été rendues publiques.

Puisque des enquêtes sont encore en cours, M. Dutil a indiqué par voie de communiqué qu'il ne fera aucun commentaire à ce sujet dans l'immédiat.

Le SPVM entend collaborer

En point de presse, le directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Marc Parent, a dénoncé les fuites d'informations, ajoutant qu'il allait appuyer et collaborer à l'enquête de la SQ.

Selon M. Parent, la divulgation d'informations confidentielles nuit au travail policier et peut menacer la sécurité de la population. «Quand l'enquête est d'une telle sensibilité, cela m'agace, me choque et met en péril la sécurité des citoyens, des enquê-

teurs et des policiers concernés», a-t-il expliqué, faisant référence au dossier Davidson.

M. Parent s'est défendu contre l'idée que ce genre d'enquête puisse servir de prétexte aux autorités policières pour mettre la main sur des informations confidentielles détenues par certains journalistes.

Affirmant que les médias ont voulu faire leur travail en ce qui a trait au dossier de M. Davidson, le directeur du SPVM a indiqué que l'enquête de la SQ devrait principalement s'attarder au domaine policier. «Ce n'est pas moi qui ai la responsabilité de l'enquête, mais c'est le coulage de l'information qui est visé, qu'il provienne du SPVM ou de l'appareil judiciaire au grand complet, a-t-il dit. Nous sommes très loin de l'écoute électronique auprès des journalistes.»

Inquiétudes

Ces propos n'ont pas rassuré le président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), Brian Myles, qui demande au ministre Dutil de clarifier le mandat de l'enquête afin d'en exclure les journalistes.

«En ce moment, a déclaré M. Myles, je regarde ce que le ministre Dutil a demandé et il n'y a rien qui nous garantit qu'on ne commencera pas à mettre les journalistes sous écoute, qu'on ne fouillera pas dans nos sources, et ça c'est très grave.»

«Les journalistes, jusqu'à preuve du contraire, ont exposé un problème d'intérêt public: ce sont les failles dans la sécurité et dans la protection des informateurs au SPVM», a-t-il estimé.

Soupçonné d'être une taupe par le SPVM, M. Davidson s'était enlevé la vie dans un hôtel de Laval, le 18 janvier dernier.

La Presse canadienne

Recours au privé à l'Hôtel de Ville de Montréal

Louise Harel s'amende partiellement

La firme Macogep n'est pas satisfaite et menace d'intenter des poursuites

JEANNE CORRIVEAU

Sommée par la firme Macogep de se rétracter à la suite des propos qu'elle a tenus la semaine dernière, Louise Harel s'est partiellement amendée hier. La chef de l'opposition à l'Hôtel de Ville de Montréal s'est contentée de reconnaître que Macogep n'avait pas eu recours à un prête-nom, ce qui ne satisfait pas le président de la firme qui menace d'intenter des poursuites contre elle.

«C'est un pas dans la bonne direction, mais ce n'est pas suffisant», a fait savoir Macogep hier après-midi, peu de temps après que Louise Harel eut diffusé un communiqué de presse pour «apporter des précisions».

En matinée, les avocats de Macogep avaient fait parvenir une mise en demeure à Louise Harel ainsi qu'à la mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Chantal Rouleau, et au parti Vision Montréal pour exiger une «rétractation claire et limpide» de leur part d'ici lundi 17h.

La firme spécialisée dans la gestion de projets, qui a obtenu plusieurs contrats à la Ville au cours des dernières années, reproche aux deux élus d'avoir véhiculé des «faussetés» le 2 février dans une conférence de presse au cours de laquelle Mme Harel a accusé Macogep d'avoir usurpé l'identité d'un fonctionnaire pour valider un sommaire décisionnel, document sur lequel les élus se basent pour prendre des décisions. Hier, Louise Harel a admis que l'utilisation du nom du fonctionnaire n'était pas attribuable à la firme, mais au supérieur de l'employé en question. Macogep estime par ailleurs



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pour Louise Harel, le fond du problème demeure le même: la Ville de Montréal a recours à des firmes externes et elle permet à leurs employés de s'installer dans ses bureaux et de rédiger des sommaires décisionnels.

que Mme Harel a erronément identifié l'entreprise comme une «firme de génie-conseil» et que les 840 millions de dollars évoqués par la chef de l'opposition pour chiffrer la valeur des projets gérés par Macogep étaient inexacts. Sur ces points, Louise Harel a refusé de revoir sa position.

Une enquête

Pour Louise Harel, le fond du problème demeure le même: la Ville de Montréal a recours à des firmes externes et elle permet à leurs employés de s'installer dans ses bureaux et de rédiger des sommaires décisionnels. «Je demande toujours une enquête du contrôleur général», a indiqué Mme Harel hier. Macogep reproche à Mme Ha-

rel d'avoir parlé de «stratagème contraire à l'éthique» et d'«investissements stratégiques de la Ville aux mains du privé». «Ces accusations sont non fondées. Ce sont des actes illégaux et c'est dévastateur pour Macogep. On a bâti depuis 20 ans notre réputation sur la qualité de nos services, notre indépendance et notre intégrité», a expliqué hier le président de Macogep, Louis Yves Lebeau.

La Ville est tenue d'assumer les frais d'avocats des élus lorsque les gestes qui leur sont reprochés sont commis dans l'exercice de leurs fonctions. En 2009, Mme Harel avait fait l'objet d'une poursuite de 50 000 \$ de la part de BPR après qu'elle eut accusé la firme d'avoir «trompé» les élus lors d'une

séance du conseil municipal sur le contrat des compteurs d'eau. L'affaire n'a pas eu de suite, les deux parties ayant conclu un règlement à l'amiable.

Menacé de poursuites par le promoteur Vincent Chiara à la suite de propos tenus quelques mois auparavant, le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, avait dû faire la lecture d'une lettre de rétractations et d'excuses lors d'une séance du conseil municipal en août 2009. M. Bergeron ignorait toutefois qu'il aurait pu être défendu par la Ville si l'homme d'affaires l'avait poursuivi. Avoir su, il ne se serait pas plié à cet exercice pénible, avait-il dit par la suite.

Le Devoir

Du 9 au 19 février c'est la

VENTE

du manufacturier!

Isolés

Prêt-à-porter

Accessoires

jusqu'à

70%

de rabais

Dans tous nos départements

Passez nous voir, en magasin c'est un événement exceptionnel!

depuis 30 ans
chlorophylle

www.chlorophylle.com

Laval
2280, aut. Chomedey

Montréal
141A, Avenue Atwater

Montréal
1567, rue St-Denis

Outlet St-Sauveur-des-Monts
100, rue Guidon, suite D

*Dans les boutiques Chlorophylle participantes. Sur articles et couleurs sélectionnés. Jusqu'à épuisement de la marchandise. Pour un temps limité.

ACTUALITÉS

Les masques



MICHEL DAVID

Le premier ministre Charest a-t-il dormi dans le somptueux palais des Desmarais à Sagard? Lui a-t-on fourni les pantoufles et la brosse à dents?

Il ne fait aucun doute dans mon esprit que M. Charest s'est laissé dorloter par la famille royale québécoise. Bernard Landry a raison de dire que le premier ministre du Québec ne devrait jamais donner l'impression que des gens riches et puissants comme les Desmarais ont plus facilement accès à lui qu'un dirigeant de l'UPA, mais tout le monde sait bien que c'est le cas. D'ailleurs, si M. Desmarais était souverainiste, certains n'auraient peut-être pas les mêmes scrupules.

L'esquive de M. Charest était néanmoins savoureuse. «Il faut faire confiance aux gens», a-t-il plaidé. C'est bien là le problème qu'illustre cette petite controverse: qui fait encore confiance à Jean Charest?

Ce sera aussi le grand handicap du PLQ au cours de la prochaine campagne électorale. Au bout du compte, la question à laquelle les électeurs répondent dans l'urne est toujours la même: à qui puis-je me fier? M. Charest aura beau essayer de verdir son Plan Nord, il aura bien du mal à faire oublier la multitude de scandales, coups fourrés et autres entourloupettes des neuf dernières années.

L'éventualité d'un quatrième mandat libéral risque d'apparaître si déprimante que la seule façon d'amener les électeurs à s'y résigner sera d'évoquer des perspectives plus effrayantes encore, par exemple, si la CAQ prenait le pouvoir. Se présenter comme un moindre mal n'est peut-être pas très glorieux, mais c'est tout ce à quoi M. Charest peut encore prétendre.



François Legault lui a offert un magnifique épouvantail avec sa promesse de rouvrir d'une manière ou d'une autre les conventions collectives signées l'an dernier avec les médecins et les enseignants. Le chef de la CAQ demande qu'on ne démontre pas ses propositions, mais c'est précisément ce à quoi ses adversaires vont s'employer.

Une campagne électorale se prête admirablement à la diabolisation. Au printemps 2003, on était tombé à bras raccourcis sur l'ADQ, accusée de vouloir faire table rase des acquis des quarante années précédentes. Parti en tête dans les sondages, Mario Dumont s'était retrouvé avec une petite poignée de députés.

La levée de boucliers des derniers jours a dû faire sourire M. Charest, qui a eu droit au même traitement quand il a voulu procéder à la «réingénierie» de l'État. Jamais on n'avait vu une lune de miel aussi courte. À peine élu premier ministre, il était abreuvé d'injures et pendu encore la cote. Pour le deuxième cycle consécutif de cinq ans, la croissance canadienne est la plus élevée des pays du G8.

L'Ouest (Prairies et Colombie-Britannique) concentre donc maintenant 30,7 % des 33,5 millions de Canadiens, alors que le Québec et les provinces de l'Atlantique représentent 30,6 % de la population. Dans la foulée, le poids démographique du Québec se trouve de nouveau affaibli au terme du grand décompte du 10 mai 2011. Les Québécois représentaient 28,9 % de la population canadienne en 1951; c'est aujourd'hui 23,6 %, soit une diminution de 0,3 % par rapport au recensement de 2006.

«Ce sont des données qui accentuent l'impression d'une marginalisation du Québec à l'intérieur du Canada», estime Robert Bourbeau, professeur au Département de démographie de l'Université de Montréal, en faisant référence au fait que «Stephen Harper a obtenu un mandat majoritaire avec seulement cinq députés au Québec».

Le Québec peut néanmoins voir quelques points positifs dans le recensement, note Jonathan Chagnon, démographe à Statistique Canada. «Le taux de croissance de la population québécoise est passé de 4,3 % à 4,7 % entre les deux derniers recensements, dit-il. C'est le taux le plus élevé en 20 ans. Il y a eu environ 430 000 naissances entre 2006 et 2011, soit



M. Charest a démontré depuis longtemps sa remarquable faculté d'ajuster ses principes à ses intérêts du moment. S'il fut un temps où le premier ministre se réclamait de Mike Harris et proposait de tourner la page sur la Révolution tranquille, il semble maintenant tout disposé à se faire le valeureux défenseur du «modèle québécois».

Dans cette étrange mascarade où les bons et les méchants s'échangent les rôles, le PQ ne le laissera certainement pas monopoliser la vertu. Hier, c'était à qui trouverait la meilleure façon de pourfendre ces coquins de caquistes. Pour une rare fois, le porte-parole péquiste en matière de finances, Nicolas Marceau, était du même avis que son vis-à-vis Raymond Bachand: les propositions de la CAQ constituent une menace pour l'économie.

Le programme adopté au congrès péquiste d'avril dernier prévoit pourtant certains engagements qui pourraient être repris intégralement par la CAQ. Ainsi, un gouvernement péquiste «procèdera à une réorganisation majeure de l'État visant à le débureaucratiser». Mieux encore, il «introduira une véritable culture des résultats dans les réseaux publics». N'est-ce pas justement ce que vise l'évaluation des enseignants?

Peu importe, rien ne vaut un ennemi commun pour favoriser la réconciliation. Il y a tout juste deux semaines, le président de la CSQ, Réjean Parent, avait déclaré que, sous la gouverne de Mme Marois, le PQ vivait dans «le déni du mouvement syndical, du monde du travail». On peut penser qu'il ne le répètera pas. Quoiqu'on ne sait jamais: à entendre M. Parent vanter la paix industrielle qui règne actuellement au Québec et ses effets positifs sur la cote de crédit, on aurait juré un libéral. Tous ces masques finissent par être un peu mélangeants.

m david@ledevoir.com



TODD KOROL REUTERS

Un jeune amateur de hockey de Red Deer, en Alberta. Les premières données du recensement 2011 montrent que l'Ouest (Prairies et Colombie-Britannique) concentre maintenant 30,7 % des 33,5 millions de Canadiens, alors que le Québec et les provinces de l'Atlantique représentent 30,6 % de la population.

RECENSEMENT 2011

L'Ouest triomphe

Le poids démographique du Québec baisse encore

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Succès économique, succès politique, et maintenant succès démographique: c'est le triomphe de l'Ouest canadien, cristallisé hier par la publication des premières données du recensement 2011. Celles-ci montrent en effet que le poids démographique des provinces de l'Ouest dépasse celui du Québec et des Maritimes — une première dans l'histoire du pays.

Le recensement indique aussi que le Canada continue globalement de se développer par l'immigration (responsable des deux tiers de la croissance démographique de 5,9 % par rapport au dernier recensement) et en périphérie du cœur des grandes villes, l'étalement urbain ayant encore la cote. Pour le deuxième cycle consécutif de cinq ans, la croissance canadienne est la plus élevée des pays du G8.

L'Ouest (Prairies et Colombie-Britannique) concentre donc maintenant 30,7 % des 33,5 millions de Canadiens, alors que le Québec et les provinces de l'Atlantique représentent 30,6 % de la population. Dans la foulée, le poids démographique du Québec se trouve de nouveau affaibli au terme du grand décompte du 10 mai 2011. Les Québécois représentaient 28,9 % de la population canadienne en 1951; c'est aujourd'hui 23,6 %, soit une diminution de 0,3 % par rapport au recensement de 2006.

«Ce sont des données qui accentuent l'impression d'une marginalisation du Québec à l'intérieur du Canada», estime Robert Bourbeau, professeur au Département de démographie de l'Université de Montréal, en faisant référence au fait que «Stephen Harper a obtenu un mandat majoritaire avec seulement cinq députés au Québec».

Le Québec peut néanmoins voir quelques points positifs dans le recensement, note Jonathan Chagnon, démographe à Statistique Canada. «Le taux de croissance de la population québécoise est passé de 4,3 % à 4,7 % entre les deux derniers recensements, dit-il. C'est le taux le plus élevé en 20 ans. Il y a eu environ 430 000 naissances entre 2006 et 2011, soit

Le Québec s'en tire mieux que durant la période

1971-2001, mais son solde migratoire interprovincial demeure négatif. «C'est la principale raison de sa perte de poids démographique à l'échelle nationale.»

près de 60 000 de plus que durant la période 2001-2006. Il y a de plus en plus de migrants internationaux et de résidents non permanents... Le seul problème, ce sont les migrations interprovinciales.»

Sur ce point, le Québec s'en tire mieux que durant la période 1971-2001, mais son solde migratoire demeure négatif. «C'est la principale raison de sa perte de poids démographique à l'échelle nationale», dit M. Chagnon.

Économie

Autre première dans l'histoire: aucune province n'a enregistré de diminution de sa population durant les cinq dernières années. Au sommet de la liste, l'Alberta (+10,8 %), la Colombie-Britannique (+7 %) et la Saskatchewan, laquelle enregistre une croissance de 6,7 % après une baisse de 1,1 % entre 2001 et 2006. Dans ce dernier cas, on impute le revirement aux gains migratoires interprovinciaux et à l'arrivée d'immigrants.

Mais plus largement, ce sont les succès économiques de l'Ouest qui expliquent sa popularité. «Le centre de gravité économique du pays se déplace vers l'Ouest, et la population suit», analyse Frédéric Boily, professeur de science politique à l'Université de l'Alberta.

Le Québec perd du poids

Provinces	Population totale	Variation depuis 2006	Poids dans la fédération
Ontario	12,8 millions	5,7 %	38,4 %
Québec	7,9 millions	4,7 %	23,6 %
C.-B.	4,4 millions	7,0 %	13,1 %
Alberta	3,6 millions	10,8 %	10,7 %
Manitoba	1,2 million	5,2 %	3,6 %
Saskatchewan	1 million	6,7 %	3,0 %
Nouvelle-Écosse	920 000	0,9 %	2,7 %
Nouveau-Brunswick	750 000	2,9 %	2,2 %
Terre-Neuve	514 000	1,8 %	1,5 %
I.-P.-É.	140 000	3,2 %	0,4 %
T.N.-O.	41 000	—	0,1 %
Yukon	34 000	11,6 %	0,09 %
Nunavut	32 000	8,3 %	0,09 %
Canada	33,5 millions	5,9 %	—

(Chiffres arrondis)
Source: Statistique Canada

Une étude du Conference Board du Canada (CBC) publiée en novembre dernier le disait ainsi: «Les provinces de l'Ouest seront de nouveau les chefs de file au chapitre de la croissance au Canada» en 2012, grâce notamment à l'industrie de la potasse et à l'expansion du secteur pétrolier. «L'Alberta s'apprête à connaître une autre période de prospérité économique prolongée», soulignait le CBC. Dans cette province, le taux de chômage est de 4,9 %, contre 8,4 % au Québec.

«Forcément, ces disparités économiques créent une ligne de fracture entre l'Est et l'Ouest, de plus en plus accentuée», dit Frédéric Boily. L'Ontario demeure certes un joueur immense: 38,4 % de la population nationale y vit. Mais la province a enregistré sa plus faible croissance de population (6,6 %) depuis le recensement de 1986, et ses pertes migratoires au profit des autres provinces ont été deux fois plus importantes durant les cinq dernières années que les cinq précédentes. Statistique Canada évoque les «changements structurels dans l'économie canadienne» pour expliquer la perte de vitesse de l'Ontario. «Politiquement, tout ça vient dire au gouvernement qu'il a de moins en moins besoin de l'Est pour gouverner», estime M. Boily. Comme il l'écrivait dans la revue *Options politiques* en juin 2011: «The West is in»...

Banlieues

Les données dévoilées hier indiquent par ailleurs que le Canada est de plus en plus urbain, 69,1 % de sa population vivant dans une des 33 régions métropolitaines délimitées par Statistique Canada. Les régions entourant Montréal, Toronto et Vancouver concentrent 35 % de toute la population canadienne et ont enregistré une croissance démographique élevée (7,9 %) depuis 2006 grâce à l'immigration.

Sauf que ces villes grandissent par la banlieue, confirme le recensement. «Les régions métropolitaines grossissent, mais surtout par leur périphérie», indique Jonathan Chagnon. C'est un signe clair que l'étalement urbain se poursuit au Canada.» À l'inverse, la population rurale, à 18,9 %, ne cesse de diminuer.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Montréal: l'étalement s'étend

Montréal suit la tendance de l'étalement urbain, phénomène observé et mesuré dans la métropole depuis plusieurs années. Le recensement 2011 confirme donc que la Rive-Sud et la Rive-Nord «croissent de façon plus rapide» que la municipalité centrale. Preuve que l'étalement s'étend, le recensement de 2006 révélait une croissance soutenue le long du fleuve et de la rivière des Mille-Îles: en 2011, la croissance dans ces secteurs a ralenti... pour s'intensifier plus loin dans les banlieues. Sainte-Marthe-sur-le-Lac enregistre par exemple une hausse de population de 38,7 %. Seul point positif: on note que certains secteurs de Montréal enregistrent une «croissance soutenue», nommément Ville-Marie, le Vieux-Port, l'Île-des-Sœurs et Saint-Laurent.

Formulaire obligatoire

Les données dévoilées hier sont toutes tirées du recensement — le «formulaire court» obligatoire — auquel tous les Canadiens ont dû répondre en mai 2011. Statistique Canada publiera la suite des résultats obtenus par le recensement en mai (âge et sexe), en septembre (familles et ménages) et en octobre (langue). Les données obtenues par l'Enquête nationale sur les ménages — le formulaire long, distribué dans 30 % des foyers et qui était pour la première fois non obligatoire — seront quant à elles diffusées au printemps 2013.

ACTUALITÉS

JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Françoise David

Le français ne fait pas partie des priorités de QS

Québec — Québec solidaire (QS) considère que la situation de la langue française est un sujet central, mais ce dossier ne fera pas partie de ses priorités pour la rentrée parlementaire.

Dans les semaines qui suivront la rentrée à l'Assemblée nationale, mardi prochain, QS se consacrera principalement aux questions des ressources naturelles, des régimes de retraite et des droits de scolarité.

La semaine dernière, la présidente du parti, Françoise David, et le député Amir Khadir ont déploré le recul du français, affirmant que ce dossier serait un thème central de leur prochaine campagne électorale.

En présentant hier leurs orientations parlementaires, Mme David a affirmé que la question de la langue pourra être abordée même si elle ne fait pas partie des priorités pour les trois premières semaines de travaux à l'Assemblée nationale.

«En trois semaines, on peut faire un certain nombre de choses, donc on s'est fixé trois priorités, a-t-elle dit en point de presse. *Ça ne veut pas dire qu'on n'interviendra pas sur d'autres questions.*»

Mme David a aussi expliqué que les interventions de QS ne sont pas limitées au seul cadre parlementaire. «Moi, je suis très présente sur le terrain, dans toutes les activités possibles et impossibles autour de ces questions-là.»

La Presse canadienne

Pauline Marois veut taxer les riches pour abolir la contribution santé

Elle veut relancer la lutte des classes, s'est indigné Raymond Bachand

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Plusieurs y verront la première promesse électorale du Parti québécois. Si elle prend le pouvoir, Pauline Marois a annoncé hier qu'elle abolira la fameuse «contribution santé». Cette taxe de 200 \$ par adulte a été instaurée par le gouvernement Charest en 2010 (elle était de 25 \$ en 2010 et a été majorée progressivement à 200 \$ cette année). Au dire de la chef péquiste, c'est «ce qui se fait de pire en matière de fiscalité» parce qu'elle est «injuste», «régressive» et «mauvaise pour l'économie». «Que vous gagniez 1 million ou que vous gagniez 15 000 \$ [...] c'est toujours le même montant», a-t-elle déploré. Mais en l'abolissant, l'État se priverait de 950 millions annuellement. Le PQ propose de combler ce trou en haussant les impôts des Québécois les plus fortunés. Les contribuables qui gagnent entre 130 000 \$ à 250 000 \$ verraient leur taux d'imposition augmenter de quatre points de pourcentage, passant de 24 à 28 %. Au-delà de 250 000 \$, il serait fixé à 31 %. «Il est grand temps, à mon avis, d'injecter plus de justice économique dans notre fiscalité», a déclaré le critique en matière de finances, Nicolas Marceau, qui accompagnait Mme Marois. L'opération se ferait donc à «coût nul», a insisté Mme Marois. Autre ponction chez les plus riches: un gouvernement du PQ réduirait

JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Pauline Marois a soutenu qu'avec son annonce d'hier, elle prenait «le parti de la classe moyenne et des familles québécoises».

de 50 % les crédits d'impôt pour dividendes et la «déduction partielle applicable sur les gains en capital», sauf pour la vente de maisons dans le cas de la résidence principale.

La contribution santé a été instaurée pour régler en partie le problème de financement du secteur de la santé, qui grève une part toujours plus élevée du budget de l'État québécois. Pauline Marois a expliqué qu'elle n'avait pas l'intention hier d'annoncer un programme

complet de mesures pour régler le problème du financement de la santé. Elle a tout au plus évoqué des compressions — et non des abolitions — dans les agences de santé, admettant ne pas en avoir évalué les économies. Ces calculs seront dévoilés lors d'une éventuelle campagne électorale, a-t-elle dit. «Nous sommes à travailler à nous préparer et nous ne nous ferons pas prendre comme la dernière fois», a-t-elle insisté, notant que le premier ministre pour-

rait surprendre la classe politique à tout moment en déclenchant un scrutin. Sur un ton électoral, Mme Marois a soutenu qu'avec son annonce d'hier, elle prenait «le parti de la classe moyenne et des familles québécoises»: 4,5 millions de personnes qui retrouveraient «un peu d'espace dans leur budget». Selon elle, Jean Charest a depuis 2003 pressé les familles de la classe moyenne «comme des citrons» en haussant la TVQ à plusieurs reprises, la taxe sur

l'essence, les tarifs d'électricité et les droits de scolarité.

«Lutte des classes»

Mais à resserrer l'étau fiscal sur la classe la plus aisée, celle-ci ne sera-t-elle pas tentée de quitter le Québec? «Je ne crains pas un exode des gens qui ont de grands revenus», a répondu la chef péquiste, soutenant qu'il y avait «énormément d'avantages à vivre au Québec», notamment le prix des maisons, les taxes foncières, l'accès à l'université.

Le ministre des Finances Raymond Bachand a répliqué que le PQ se «radicalisait». «On croirait entendre Québec solidaire parler!» Le taux d'impôt marginal au Québec, actuellement à 48 %, est le plus élevé au Canada, a-t-il dit. Or, avec les mesures annoncées hier, un gouvernement Marois le ferait grimper à 56 %: «Au lieu de relancer une lutte des classes, est-ce qu'on pourrait regarder comment on crée la prospérité, comment on crée la richesse?», a-t-il répété. Les Québécois les plus fortunés ne sont à son sens pas assez nombreux: 4 % des Québécois paient 33 % des impôts. M. Bachand a défendu sa contribution santé, soulignant que les plus pauvres ne la paient pas. Avec différentes mesures (allocations familiales, primes au travail, etc.), les couples avec deux enfants ont de 5000 à 10 000 \$ de plus dans leurs poches qu'en 2003, a-t-il fait valoir.

Le Devoir

Des libéraux dénigrent l'anglais de Legault

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le député de D'Arcy-McGee et président du caucus libéral, Lawrence Bergman, juge déficient l'anglais parlé par le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault.

«Je pense que son anglais est certainement très déficient. Mais pour lui qui veut devenir premier ministre du Québec, je suis convaincu

que la population fera le bon choix au moment de l'élection.»

M. Bergman, qui croit donc que François Legault va mordre la poussière aux prochaines élections, n'a pas voulu dire si la parfaite maîtrise de l'anglais était une condition essentielle pour devenir premier ministre du Québec. Le leader parlementaire libéral, Jean-Marc Fournier, a refusé de répondre à la question. «C'est pas

la forme de M. Legault qui m'inquiète, c'est le fond», a-t-il dit.

Lawrence Bergman est le membre de l'Assemblée nationale dont le français est le plus laborieux. «Vous pourriez me dire que je dois améliorer mon accent en français, je n'y verrais pas une insulte», a-t-il dit.

Pour juger de la qualité de l'anglais du chef caquiste, Lawrence Bergman a dit s'appuyer sur une vidéo qui circule dans Internet (<http://www.youtube.com/watch?v=c38sYyTNclc>). Or cette vidéo est un montage de brefs moments, étalés sur quelques années, où François Legault éprouve des difficultés en parlant anglais, cherchant ses mots, hésitant, bafouillant. Les auteurs anonymes de la vidéo n'ont manifestement pas cherché à lui rendre

justice. Cette vidéo a beaucoup circulé dans les réseaux sociaux libéraux. Selon certains internautes, il a été retransmis sur Twitter pour la première fois par Yves Mallette, un organisateur libéral dans l'ouest du Québec, le 3 février dernier.

«C'est une job de bras par les gens du Parti libéral du Québec», a déclaré François Legault à l'émission de Paul Arcand hier matin. Le chef de la CAQ a affirmé que son anglais, sans être parfait, était «fonctionnel». Il a rappelé qu'il a été président d'Air Transat pendant dix ans et qu'à ce titre, de 70 % à 80 % de son travail se déroulait en anglais.

La chef du Parti québécois, Pauline Marois, a rappelé hier qu'elle a aussi été la cible de vidéos sur le Web qui tournent en

ridicule son anglais. Elle ne croit pas qu'un premier ministre du Québec doit nécessairement être en mesure de s'exprimer dans cette langue. «Les premiers ministres et les présidents des États libres du monde, dans la grande majorité des cas, ne parlent pas anglais», a-t-elle souligné. Pauline Marois a dit s'inquiéter toutefois du fait que François Legault avoue qu'il parlait anglais 80 % du temps lorsqu'il était chez Air Transat. «Je questionne, à ce moment-là, la capacité qu'il aura de faire respecter nos lois, et en particulier la loi 101, à partir d'un exemple de sa propre expérience.»

Avec la collaboration d'Antoine Robitaille
Le Devoir

APPUYEZ LE MÉDAC

Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires
fondé par Yves Michaud en 1996

fier de mettre l'**accent** sur 10 commandements :

1. l'éducation, par des cours d'initiation au fonctionnement des marchés;
2. la défense des actionnaires;
3. la protection des investisseurs;
4. la démocratie actionnariale;
5. la dénonciation de la voracité salariale des dirigeants de sociétés;
6. la lutte contre l'évasion fiscale;
7. la bonne régie d'entreprise;
8. la représentation des sans-voix auprès des gouvernements;
9. la présence accrue des femmes au sein des conseils d'administration;
10. le respect du français, langue officielle au Québec.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fernand Daoust, président par intérim — Clément De Laat, trésorier
Andrée Corriveau — Yves Michaud — Jacques Parizeau — Réjean Ross — Daniel Thouin

- individuel, 1 an : 35 \$ individuel, 3 ans : 100 \$
 OSBL-OBNL : 75 \$ institutionnel : 250 \$

nom _____ prénom _____
adresse _____
ville _____ code postal _____
téléphone _____
courriel _____
paiement Visa/Mastercard chèque Internet (voir medac.qc.ca)
numéro _____ date _____ / _____

admin@medac.qc.ca — 514-286-1155 — télécopieur : 514-286-1154
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3

CHOISISSEZ VOTRE PLATEFORME

La Barbade, de la mer des Caraïbes jusqu'aux bars à rhum
Les clowns belges de la compagnie OKIDOK s'amènent à la Tohu
Sida: trente ans plus tard, les choses ont changé
Tunisie, l'an I de la liberté
L'UdeM s'installe à l'UQAM

LE DEVOIR
Libre de penser

ACTUALITÉS
François Desjardins
22 décembre 2011 10h04 Économie / Actualités économiques
Commission fédérale - Ottawa ne va pas de l'avant, tranche

ACTUALITÉS

Rapport d'un comité national d'évaluation

Il n'y a pas de « système d'éducation organisé » pour les autochtones

STEVE RENNIE

Ottawa — Un comité national chargé d'évaluer l'éducation primaire et secondaire pour les Premières Nations a déposé un rapport très attendu, hier, déplorant l'absence d'un véritable système organisé d'éducation pour les autochtones.

Le comité presse notamment le gouvernement fédéral de créer un organisme qui superviserait tout le secteur de l'éducation pour les Premières Nations.

Il demande aussi à Ottawa de mettre sur pied des organisations locales qui s'apparenteraient aux commissions scolaires régulières, en plus d'injecter de nouveaux fonds dans le système. Par ailleurs, on souligne que le droit des autochtones à une scolarisation de qualité devrait être enchâssé dans la loi.

Le président du comité, Scott Haldane, a affirmé que lui et ses collègues avaient été ébahis par la passion et le dévouement manifestés par les personnes rencontrées qui luttent pour améliorer l'éducation chez les autochtones.

Il a toutefois mentionné qu'aucun système ne les soutient dans leurs démarches et qu'il n'y a tout simplement pas de système d'éducation pour les Premières Nations du Canada. M. Haldane a déclaré que, sans ce soutien, il était très difficile pour les personnes engagées dans le milieu d'aider les jeunes autochtones à développer leur plein potentiel.

Le comité, formé de trois membres, a été nommé l'an dernier par le ministre des Affaires autochtones, John Duncan, et le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Shawn Atleo.

Pas de promesses

Le ministre Duncan a refusé hier de dire si l'une ou l'autre

des recommandations contenues dans le rapport trouvera un écho dans le budget fédéral de ce printemps.

« Je ne vais pas conjecturer sur le budget parce que je n'en ai aucune idée. Les échéanciers dont nous parlons sont ce à quoi nous aspirons. L'argent ne peut pas tout résoudre. Ce dont nous avons besoin, ce sont des changements de structures, entre autres. Tout le monde le dit. Le chef national le dit. Le comité national le dit », a soutenu le ministre Duncan.

Le rapport est le tout dernier d'une longue liste d'études sur le faible taux de diplomation au secondaire et de réussite post-secondaire chez les autochtones du Canada. L'opposition néodémocrate a demandé hier à ce que les recommandations du comité apparaissent dans le budget fédéral.

« Ces recommandations n'ont rien de surprenant. Un nombre incalculable de rapports — dont plusieurs rédigés par le bureau du vérificateur général — ont proposé des mesures favorables à l'éducation des Premières Nations, avec peu de résultats », a indiqué la députée néodémocrate Linda Duncan dans un communiqué. « Le fait est que l'écart entre l'éducation des étudiants autochtones et non autochtones a augmenté. Les élèves autochtones ne devraient pas avoir à attendre davantage pour que leur droit à l'éducation soit respecté. »

La porte-parole libérale en matière d'affaires autochtones a elle aussi demandé au gouvernement conservateur de ne pas perdre de temps dans la mise en application des recommandations contenues dans le rapport. La députée Carolyn Bennett a souligné dans un communiqué que le document réitérait des informations déjà bien connues.

La Presse canadienne

Le coût d'un pardon va quadrupler

Le coût d'une demande de pardon pour un dossier criminel va quadrupler. Les frais pour présenter une telle requête passeront ainsi de 150 \$ à 631 \$ le 23 février, et ce, malgré les critiques répétées de plusieurs acteurs du milieu juridique.

Le gouvernement fédéral stipule que les récents changements qui ont accru la difficulté d'obtenir un pardon ont également fait augmenter la lourdeur et le coût de l'examen des demandes.

Selon le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, il est inacceptable que les contribuables paient la majeure partie des frais entourant les demandes de pardon. Le ministre ne considère d'ailleurs pas le pardon comme un droit.

Seuls ceux qui ont entièrement purgé leur peine et qui n'ont pas commis de crimes pendant des années sont admis-

sibles à un pardon, ou une « suspension de dossier », comme cela sera bientôt appelé.

Pendant plusieurs années, les pardons étaient principalement une question de pape-rasse, mais une loi adoptée en 2010 a augmenté le nombre de mesures de vérification et, dans certains cas, a allongé les délais d'attente pour les demandeurs.

La loi oblige la Commission nationale des libérations conditionnelles à évaluer le comportement des demandeurs depuis leur condamnation pour s'assurer que l'octroi d'un pardon ne « nuirait pas à la réputation de l'administration de la justice ». Cela signifie que moins de personnes devraient déposer une demande, et davantage verront leur candidature rejetée dès le début des procédures.

La Presse canadienne



Le mât temporaire (à l'avant-plan) installé au coût de 25 000 \$ est situé à environ 100 mètres d'un autre, permanent, déjà en place. Des travailleurs installaient hier l'extension de la clôture devant le protéger du trafic automobile.

JAKE WRIGHT LE DEVOIR

Un unifolié à 25 000 \$

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Alors que le gouvernement conservateur s'appête à réduire les dépenses de l'État de 10 %, le ministère fédéral des Travaux publics a dépensé 25 000 \$ pour faire installer un drapeau du Canada sur la colline parlementaire à Ottawa, a appris *Le Devoir*. Le hic? Il y en avait déjà quatre autres situés juste à côté, dont un à environ 100 mètres.

Travaux publics a fait installer au cours des derniers jours un mât de 15 mètres juste à côté de l'édifice de l'Ouest, un des trois bâtiments faisant partie de l'ensemble architectural de la colline parlementaire. L'édifice de l'Ouest étant en rénovation pour les six prochaines années environ, il n'était plus possible d'y faire flotter l'unifolié au sommet d'une de ses tours.

« Le mât en question mesure 15,25 m et respecte les normes cérémoniales pour la colline parlementaire », écrit le ministère dans sa réponse. Le mât

Ottawa a fait installer un mât temporaire pour continuer à faire flotter le drapeau installé sur l'édifice de l'Ouest actuellement en rénovation

sera en place pendant environ six années et le drapeau de l'édifice de l'Ouest retournera sur le mât original une fois les travaux terminés. »

Ce mât temporaire, au fini aluminium brossé, a coûté 14 000 \$. Son installation, elle, a engendré des dépenses de 11 000 \$. Cela comprend l'érection d'une barrière pour le protéger d'une éventuelle collision avec les véhicules circulant à cet endroit. Car l'édifice de l'Ouest ayant été clôturé pour la durée des rénovations, le mât a dû être installé en dehors du périmètre, sur le chemin longeant l'édifice. Les travailleurs ont installé l'enclos hier midi.

Les drapeaux ne manquent pas sur la colline parlementaire. Un unifolié flotte déjà au-dessus de l'édifice du Centre (celui qui abrite le Sénat et la Chambre des communes) et un autre flotte au-des-

sus de l'édifice de l'Est. De plus, deux mâts permanents sont installés, un de chaque côté de l'édifice du Centre, où flottent encore autant de drapeaux rouge et blanc. Un de ces mâts permanents est situé à environ 100 mètres du nouveau.

En outre, lorsqu'on se place au pied du nouveau mât, 22 drapeaux supplémentaires se trouvent dans notre champ de vision sur les édifices sis de l'autre côté de la rue bordant la colline parlementaire. À lui seul, l'édifice Langevin abritant les bureaux du premier ministre en compte 13, dont 12 qui ont été installés après l'entrée en fonction de Stephen Harper.

Pourquoi un autre drapeau?

Le ministère des Travaux publics explique que l'installation du mât à 25 000 \$ était nécessaire « pour assurer la continuité du programme de distribution des drapeaux canadiens de la colline parlementaire aux citoyens pendant la durée des travaux ». C'est que les drapeaux canadiens flottant sur la colline parlementaire sont changés régulièrement et ensuite distribués aux citoyens en faisant la demande.

Ainsi, celui flottant au-dessus de l'édifice du Centre est changé tous les jours du lundi au vendredi, sauf les jours fériés, les jours d'intempéries ou les jours où il est placé en berne. Ceux flottant au-dessus des édifices de l'Ouest et de l'Est sont remplacés une fois par semaine. La période d'attente pour obtenir un drapeau de l'édifice du Centre est de 35 ans. Celle pour obtenir ceux ayant flotté au-dessus des édifices de l'Est ou de l'Ouest est de 23 ans. Avec une durée prévue des travaux de six ans, il y aurait eu environ 300 drapeaux de moins à distribuer si aucun mât de remplacement n'avait été prévu.

Les unifoliés flottant au-dessus de l'édifice du Centre mesurent 2,3 sur 4,6 m et pèsent 2,3 kg. Les autres sont un peu plus petits, soit 1,4 sur 2,8 m.

Le Devoir

EN BREF

Bris électrique à l'UQAM

Le pavillon J.-A.-DeSève (DS) de l'UQAM a été fermé toute la journée hier en raison d'un bris électrique. Les activités ont été suspendues dans cet immeuble abritant notamment le registariat, les Services à la vie étudiante ainsi que plusieurs salles de cours. Les autres pavillons sont toutefois restés ouverts. « C'est fermé jusqu'à minuit, mais vous pouvez nous rappeler demain matin et nous vous dirons si c'est toujours le cas », a indiqué un agent du Service de la prévention et de la Sécurité. — *Le Devoir*

Occupation à McGill

Après environ 24 heures d'occupation, un groupe de 22 étudiants qui accaparaient le rez-de-chaussée de l'administration de l'Université McGill a finalement levé le camp en matinée hier. Toutefois, un autre groupe d'une vingtaine d'étudiants continuait d'occuper des locaux de l'administration pour un litige qui concerne la cotisation de deux organismes étudiants, la radio CKUT et le groupement d'intérêt public du Québec (QPIRG). — *Le Devoir*

Bébé oui, photos non

Les bébés sont autorisés à l'intérieur de la Chambre des communes, mais pas les photos. C'est ce qui ressort d'un imbroglio entre la députée néodémocrate Sana Hassainia et le président de la Chambre des communes, Andrew Scheer. Mme Hassainia avait d'abord dénoncé M. Scheer qui, selon elle, aurait demandé que son bébé de trois mois soit reconduit à l'extérieur de la Chambre des communes lors d'un vote. L'enfant de Mme Hassainia avait attiré des admirateurs qui le prenaient en photo, une pratique interdite aux Communes, a cependant indiqué la porte-parole de la présidence, Heather Bradley. M. Scheer aurait demandé — par l'entremise d'un page — à toutes les personnes entourant Mme Hassainia de s'asseoir afin de pouvoir procéder au vote, mais il n'a pas demandé que le bébé soit expulsé, assure-t-elle. Lors d'une rencontre de presse organisée par le NPD hier, Mme Hassainia a maintenu que ce n'est pas ce que le page lui a dit, mais a ajouté que l'incident était clos, puisque le président lui a depuis confirmé qu'il n'y avait aucun problème à ce qu'elle amène son bébé aux Communes. — *La Presse canadienne*

Tooba Yahya en appel

Tooba Yahya a imité son mari et son fils en faisant part hier de son intention d'en appeler de son verdict de culpabilité concernant quatre accusations de meurtre prémédité. La femme âgée de 42 ans, son mari Mohammad Shafia et leur fils Hamed ont désormais chacun déposé un avis de demande d'appel, qui ne représente que la première étape vers une demande d'appel officielle, qui sera faite plus tard. Motivés par un « concept tordu d'honneur », les Shafia ont été reconnus coupables le 29 janvier d'avoir tué quatre membres de leur famille. — *D'après La Presse canadienne*

AMENDES PLUS SÉVÈRES

Respect maximal de la Loi électorale

Pour bien montrer l'importance qu'elle accorde au respect de la Loi électorale, qui est au cœur de notre démocratie, l'Assemblée nationale a revu récemment à la hausse plusieurs amendes concernant des infractions aux règles sur les scrutins, le financement des partis politiques et le contrôle des dépenses électorales. Plusieurs de ces amendes n'avaient pas été majorées depuis plus de 20 ans.

À titre d'exemple, l'amende punissant le fait de voter plus d'une fois à une élection ou le fait de voter sans y avoir droit est dix fois plus sévère qu'auparavant.

Pour un employeur (personne morale) qui n'a pas accordé les quatre heures consécutives pour voter qui sont prévues par la Loi, l'amende minimale passe de 300 \$ à 5 000 \$.

Pour plus d'information :
ELECTIONSQUEBEC.QC.CA



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Chaque fois, c'est la démocratie qui gagne

La recherche publique aux citoyens

L'Association science et bien commun lance une consultation sur Internet pour définir les bases d'une politique scientifique

PAULINE GRAVEL

L'Association science et bien commun lance une consultation électronique sur les orientations et les priorités de la recherche publique que nous voudrions voir prospérer au Québec. Le groupe caresse ainsi le projet de formuler les grands lignes d'une politique scientifique qu'il soumettra au ministre québécois responsable de la recherche scientifique.

Les chercheurs et étudiants québécois, membres de l'Association science et bien commun, ont fondé leur regroupement à la

économique», et l'un des symptômes est la disparition du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, ces trois domaines étant désormais chapeautés par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. L'association souligne également que si le financement public de la recherche scientifique diminue, les chercheurs se tourneront davantage vers le privé et perdront ainsi leur indépendance. Des «domaines de recherche non rentables, notamment en sciences sociales et humaines et en recherche fondamentale», seront menacés.

Même si l'association se porte à la défense d'une recherche publique et indépendante,

Si le financement public de la recherche scientifique diminue, les chercheurs se tourneront davantage vers le privé et perdront ainsi leur indépendance

suite du succès retentissant d'un colloque ayant pour thème «Une autre science est possible: une science engagée, collaborative, ouverte et contre la marchandisation du savoir», qui a eu lieu dans le cadre du dernier congrès de l'Acfas en mai 2011.

La première action publique de l'association fut une lettre ouverte — publiée dans nos pages le 6 octobre 2011 — dans laquelle les signataires reprochaient au scientifique en chef, récemment nommé, de faire sa première allocution officielle devant les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain plutôt que devant une assemblée de chercheurs.

Une définition réduite

Globalement, l'association se dit préoccupée par cette nouvelle conception et appropriation de la science par nos gouvernements provincial et fédéral. Avec sa nouvelle Stratégie québécoise de la science et de l'innovation, le gouvernement québécois a effectué un important «virage vers l'innovation et a reconnu la science comme une source de revenus et de richesses», fait remarquer la cofondatrice de l'association, Florence Piron, qui est professeure agrégée au Département d'information et de communication de l'Université Laval. Qui plus est, en 2010, le gouvernement québécois restreignait encore davantage sa définition de la science, qu'il réduisit désormais à «un instrument

«elle ne veut pas pour autant un retour à la tour d'ivoire où les chercheurs mèneraient leurs activités comme ils l'entendent dans leur coin. Elle prône plutôt une science au service du bien commun», souligne Mme Piron, qui affirme avoir rencontré récemment le scientifique en chef, Rémi Quirion. «J'ai découvert que nous partageons plusieurs points de vue, mais nous empruntons des voies différentes», dit-elle.

L'Association lance donc une consultation publique, intitulée «La science que nous voulons», qui se déroulera sur Internet, de février à septembre. Tous les citoyens québécois, qu'ils soient chercheurs ou non, sont invités à faire part de leurs idées et propositions sur des thèmes comme le financement de la recherche, les enjeux éthiques, le rôle de l'industrie, en répondant aux questionnaires mis en ligne sur le site de l'association, ou en rédigeant un billet qui sera publié sur le site lasciencequenousvoulons.scienceetbiencommun.org/.

En fin de compte, les résultats de cette consultation publique devraient aboutir à la rédaction d'un énoncé de politique scientifique, sous forme de recommandations reflétant les valeurs et les aspirations des citoyens, qui sera présenté aux élus, en particulier au ministre responsable et aux administrateurs de la recherche publique.

Le Devoir



Le ministère de l'Éducation a demandé à ce que le programme d'anglais intensif soit implanté dans au moins une classe de 6^e année par commission scolaire pour la rentrée 2012.

Les enseignants s'opposent à l'anglais intensif en 6^e année

Le programme de Québec est jugé improvisé

LISA-MARIE GERVAIS

Parce qu'ils le jugent «improvisé», «irréaliste», «utopique», les enseignants ne veulent pas d'un programme mur à mur d'anglais intensif en 6^e année. Les deux grands syndicats d'enseignants ont exigé hier de freiner son implantation, tout en annonçant qu'ils se retireraient des travaux menés par le gouvernement sur le sujet. «On ne demande pas un moratoire, mais on dit [au ministère de l'Éducation] de mettre un frein. On leur dit de prendre le temps de faire des analyses pour ne pas bouleverser pour rien un réseau au complet», a soutenu Manon Bernard, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

La Fédération autonome de l'enseignement souligne pour sa part que la mesure est venue d'en haut, sans «qu'aucune consultation préalable n'ait été menée auprès des acteurs de l'éducation».

Que va-t-on faire avec les élèves déjà bilingues? Comment va-t-on aménager la grille-matière? Comment recruter suffisamment d'enseignants d'anglais? Les syndicats estiment qu'ils ont encore trop de questions demeurent sans réponse. Manon Bernard s'inquiète aussi du flou entourant le soutien aux élèves et aux enseignants qui devrait normalement accompagner une telle mesure. «Le nécessaire soutien pour les élèves en difficulté, va-t-il être là? Il n'y en a déjà pas de soutien, en 6^e année. Est-ce qu'on va devoir l'enlever au 1^{er} ou 2^e cycle?» a-t-elle lancé.

La spécialiste de la didactique des langues secondes Zita de Koninck partage cette inquiétude. «Selon le ministère de l'Éducation, en 2006, la moitié des enseignants qui enseignaient l'anglais parlaient encore français dans leurs cours. On peut donc bien se demander qui va enseigner dans les classes intensives», a-t-elle souligné en entrevue au journal de l'Université Laval. Au fil des événements. «En 2006, cela a été la panique dans les

commissions scolaires lorsqu'il a fallu trouver des enseignants pour offrir des cours d'anglais dès la maternelle». Plutôt que de se lancer dans une nouvelle réforme, on devrait s'efforcer de respecter les heures d'enseignement de l'anglais prévues au primaire et au secondaire, trop souvent tronquées de moitié, a-t-elle avancé.

Implantation commencée

Ce n'est pas l'idée de posséder une deuxième langue, voire une troisième, qui fait tiquer les enseignants. Ni que cet apprentissage se fasse en concentré. Le malaise réside dans la façon dont s'implante le programme, du haut vers le bas, sans que cela vienne de l'école ou passe par le Conseil d'établissement. «En ce moment, ce sont les commissions scolaires qui décident», a rappelé Manon Bernard.

A la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), on confirme que le ministère de l'Éducation a demandé à ce que le programme d'anglais soit implanté dans au moins une classe par commission scolaire pour la rentrée 2012. «La très grande majorité des commissions scolaires avaient l'intention de le faire. [...] Certaines avaient l'intention d'en implanter plus», a indiqué Caroline Lemieux, porte-parole de la FCSQ.

D'autres ont plutôt reculé devant la pression des enseignants. C'est le cas de la Commission scolaire de la capitale, qui n'imposera pas l'anglais intensif à la moitié de ses 80 classes de 6^e à l'automne.

Le Devoir

Le ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, n'entend pas faire marche arrière. Apprendre une langue seconde, ça répond à une demande de la société, a indiqué son attachée de presse, Hélène Sauvageau. «Le comité de suivi est toujours là. Il y a des questionnements et on va donner des réponses», a-t-elle assuré.

Tragédie routière en Ontario

Erreur humaine

LOUIS CHAPUT-RICHARD

La tragédie routière qui a fait 11 morts lundi à Hamstead, dans le sud-ouest de l'Ontario, aurait été causée par une erreur de conduite, selon le service de police provincial de l'Ontario (OPP). Le conducteur de la fourgonnette, un homme de 45 ans qui a été tué dans l'accident, aurait omis de faire son arrêt obligatoire et de céder le passage au camion-plateforme qui s'approchait de l'intersection, a indiqué hier le surintendant de police en chef, John Cain.

Outre le chauffeur, dix travailleurs originaires du Pérou ont perdu la vie à la suite de cet accident. Seuls trois passagers de la fourgonnette ont survécu, mais deux d'entre eux se trouvent toujours à l'hôpital dans un état jugé critique.

Des véhicules dangereux

Le véhicule dans lequel se trouvaient les travailleurs péruviens pouvait accueillir jusqu'à 15 passagers. En Ontario, un permis particulier — de classe F — est nécessaire pour conduire les véhicules pouvant transporter plus de 11 passagers, permis que le conducteur de la fourgonnette ne possédait pas.

Bien que le type de véhicule ne semble pas directement en cause dans la tragédie de Hamstead, plusieurs voix se sont élevées ces derniers jours pour rappeler les risques inhérents à la conduite de ces fourgonnettes de 15 passagers.

Mères de deux garçons morts en janvier 2008 à Bathurst, au Nouveau-Brunswick, dans un accident impliquant ce type de véhicule, Isabelle Hains et Ana Acevedo cherchent à mettre en garde la population contre les dangers que représentent ces fourgonnettes. «La terrible tragédie qui est survenue en Ontario est une preuve supplémentaire que les fourgonnettes de 15 passagers sont très dangereuses [death-traps] et ne devraient pas être utilisées pour le transport d'êtres humains. Ces fourgonnettes n'offrent aucune protection aux passagers, parce qu'elles ne sont pas conçues pour transporter des personnes», ont-elles souligné sur leur site Internet (blog.vanangels.ca) en réaction à l'accident de lundi.

A la suite de la tragédie routière de Bathurst, une enquête publique avait recommandé que les fourgonnettes de 15 passagers soient interdites pour le transport d'écoliers au Canada. Seuls le Québec, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont suivi cette recommandation et interdit l'utilisation de ces véhicules pour le transport scolaire, comme elle l'est aussi déjà dans 43 États américains.

Le Devoir Avec La Presse canadienne

Le Devoir

Le Vatican s'affiche contre l'omerta dans les cas de pédophilie

Rome — Se replier derrière la culture de l'omerta — cette loi du silence appliquée par la mafia — pour masquer les scandales sexuels impliquant des membres du clergé serait fatal à l'Église catholique, a déclaré hier M^{re} Charles Scicluna.

Lors d'un symposium à Rome, M^{re} Scicluna, «promoteur de justice» à la Congrégation pour la doctrine de la foi, a plaidé pour une politique efficace contre les abus sexuels, un dossier dont il a été spécialement chargé.

«La vérité est le fondement de la justice, c'est pourquoi la culture mortelle du silence, ou «omerta», est en elle-même mauvaise et injuste», a-t-il dit dans un discours devant 200 personnes — évêques, responsables religieux, psychologues et victimes d'agressions sexuelles.

«Parmi les autres ennemis de la vérité, il y a le déni volontaire de faits établis et l'idée fausse que la réputation de l'institution doit primer sur tout, quitte à cacher la réalité», a ajouté le prélat maltais devant les participants à ce symposium «Vers la guérison



JUAN MEDINA REUTERS

En mai dernier, le Vatican a adressé aux évêques du monde entier une lettre faisant de la lutte contre la pédophilie dans l'Église une priorité.

et le renouveau», organisé le 6 au 9 février à l'Université pontificale grégorienne.

Comme les autres intervenants, M^{re} Scicluna a souligné la nécessité pour l'Église de collaborer avec les autorités civiles afin que la justice s'applique dans les affaires de pédophilie.

Pour l'association de victimes Survivors Network of Those Abused by Priests (SNAP), cette réunion de Rome n'est que de la «poudre aux yeux». Elle de-

mande que le Vatican remette à la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye les dossiers en sa possession sur les cas d'abus sexuels imputables à des ecclésiastiques.

«Après des années de vaines promesses, de réunions et de timides excuses, le Vatican ne peut-il pas faire ce qui est le plus simple, le moins coûteux et le plus utile pour les enfants victimes: rendre publics les dossiers secrets détenus depuis des décen-

nies?», a dit Joëlle Casteix, membre du SNAP.

Une priorité

En mai dernier, le Vatican a adressé aux évêques du monde entier une lettre faisant de la lutte contre la pédophilie dans l'Église une priorité.

Cette lettre de la Congrégation pour la doctrine de la foi, que Benoît XVI a dirigée pendant près de 25 ans avant de devenir pape, visait à aider les évêques à édicter des consignes adaptées à chaque diocèse.

Elle rappelait le durcissement des mesures contre les prêtres pédophiles décidé en 2010, à savoir le doublement de la durée de prescription pour l'adoption de mesures disciplinaires et de procédures plus rapides pour les réduire à l'état laïque.

Lorsque la pédophilie est prouvée, la révision du droit canonique introduite l'an dernier autorise les évêques à réduire les prêtres à l'état laïque sans passer par un procès devant un tribunal ecclésiastique, qui peut être long et coûteux.

Reuters

Météo Média

Levier du soleil: 7h06
Coucher du soleil: 17h12

MM utilise des données d'Environnement Canada

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol -9/-14	Sol -5/-13	Londres	Nua 2/-2	Nei 2/2
Moncton	Nei -1/-11	Sol 0/-11	Los Angeles	Sol 22/12	Sol 21/11
Saint-Jean	Nei 2/-10	Sol 2/-11	Mexico	Var 17/5	Plu 11/8
Toronto	Sol 4/-7	Nei 1/-11	New York	Sol 7/1	Var 8/-1
Vancouver	Plu 9/6	Plu 10/5	Paris	Nua 0/5	Sol 0/2
Winnipeg	Var -10/-20	Sol -17/-18	Tokyo	Sol 6/2	Var 8/3

Montréal	Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
0	-12	1/-18	-12/-17	-8/-19	-8/-19
Ciel variable.	Ciel dégage.	Ciel variable.	Possibilité d'averses de neige, pdp 60%.	Ciel variable.	Ciel variable.

Québec	Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
-3	-10	-1/-19	-13/-20	-13/-22	-13/-22
Ciel variable.	Quelques flocons, pdp 40%.	Quelques flocons, pdp 40%.	Quelques flocons, pdp 60%.	Ciel variable.	Ciel variable.

Gatineau	Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
1	-15	-1/-21	-13/-17	-9/-20	-9/-20
Ciel variable.	Ciel dégage.	Quelques flocons, pdp 40%.	Possibilité d'averses de neige, pdp 60%.	Ciel variable.	Ciel variable.

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.

Consultez la tendance 14 jours.

Météo Média

LE MONDE

50 morts à Homs

La fuite en avant de Bachar al-Assad

Le dictateur ne cherche même plus à cacher ses intentions, comme il le faisait lorsque les observateurs de la Ligue arabe étaient présents

JEAN-PIERRE PERRIN

Beyrouth — Plus Bachar al-Assad promet la paix, plus Homs brûle, plus le carnage s'intensifie en Syrie. Hier, selon divers témoignages, les bombardements contre cette grande ville proche de la frontière libanaise étaient les pires de ces cinq derniers jours et ils auraient tué plusieurs dizaines de personnes.

C'est avec des chars, de l'artillerie, mais avec aussi des hélicoptères et des tireurs d'élite, qui tirent sur les femmes, les enfants, les vieillards lorsqu'ils se hasardent dans les rues pour chercher un peu de nourriture, que le régime s'efforce de reconquérir la ville qui résiste à présent depuis dix mois. Des incursions des forces loyalistes et des chabbihas (milices de voyous aux ordres du pouvoir) seraient également en cours dans les quartiers tenus par l'insurrection, dont celui de Baba Amr, le cœur de l'insurrection.

A présent, le dictateur syrien ne cherche même plus à cacher ses intentions, comme il le faisait lorsque les observateurs de la Ligue arabe étaient présents en Syrie. Ce qui se dessine dans le siège de Homs, c'est sa stratégie de mettre fin à la rébellion par les armes et dans les plus brefs délais. Dès lors, c'est le fantôme de Hama, bien présent dans la mémoire collective du pays, qui resurgit. Du temps de Hafez al-Assad, le père de Bachar, cette ville du centre de la Syrie s'était soule-

vée en 1982, à l'instigation des Frères musulmans. Une insurrection violente, mais dont la répression prit la forme d'un châtiment collectif contre la population, essentiellement sunnite, tout entière. Selon l'enquête de Libération en 2000, entre 15 000 et 25 000 personnes furent alors massacrées par les troupes d'élite de Rifaat al-Assad, l'oncle de Bachar, la plupart ensevelies ensuite dans des fosses communes sur

lesquelles furent bâties des édifices gouvernementaux, notamment le luxueux hôtel Cham. Des quartiers entiers furent également détruits, des mosquées historiques rasées, des minarets tronçonnés.

Aujourd'hui, tout indique que le pouvoir syrien se prépare à renouveler, précisé-

ment 30 ans plus tard, l'exemple de Hama. Mais cette fois contre une ville autrement plus importante — avec plus d'un million et demi d'habitants, Homs est la troisième ville syrienne. «*Mais la situation n'est pas identique à celle d'hier, remarque depuis Paris le politologue Ziyad Majid. La société syrienne n'est plus la même. Aujourd'hui, se manifeste une solidarité de tout le pays envers la population de Homs, ce qui n'était pas le cas en 1982. A cette époque, Hama avait été abandonnée à son misérable destin; elle l'avait été d'autant plus que cette révolte avait une coloration islamiste.*» Le contexte international était aussi complètement différent avec un Liban à feu et



Des Syriens du Qatar ont manifesté leur soutien à leurs compatriotes hier.

à sang, la guerre entre l'Irak et l'Irak, la confrontation Est-Ouest.

Le président syrien semble aussi avoir pris en compte que le temps joue contre lui, que son isolement sur la scène internationale va grandissant, que l'Irak, son principal allié, est lui-même accablé de soucis et que l'économie du pays sombre. «*Visiblement, Bachar al-Assad a décidé d'accélérer son offensive pour mettre fin à l'insurrection. Je crois que les Russes lui ont dit à qu'il fallait en finir au plus vite, avant les élections*

russe et qu'ils ne pouvait prendre indéfiniment sa défense devant le Conseil de sécurité, souligne le même chercheur.

Il y a affectivement une certaine urgence pour le régime syrien. Mardi, le premier ministre turc, Tayyip Erdogan, a fait savoir qu'il préparait une initiative visant à unir les efforts de ceux qui, en Occident comme dans le monde arabe et au-delà, voulait la démission de Bachar al-Assad et qu'il s'adresserait au président russe.

Libération

REPÈRES

Mitt, Newt, Rick et les autres

Une primaire et deux «caucus» se sont tenus mardi dans autant d'États assez peuplés et représentatifs de l'ensemble des États-Unis, mais aucun ne visait à choisir des délégués obligés de voter pour un candidat à la convention du Parti républicain l'été prochain.

Rick Santorum, l'ancien sénateur de Pennsylvanie, a causé une certaine surprise en remportant les trois consultations, mais ce triomphe doit être relativisé par leur caractère consultatif et, donc, par le fait que les deux favoris dans la course à l'investiture, Mitt Romney et Newt Gingrich, n'y ont pas investi autant d'argent ni d'efforts qu'ailleurs.

M. Santorum, un catholique rigoriste généralement associé à l'aile droite du Grand Old Party (GOP), avait remporté le mois dernier les caucus de l'Iowa, ce qui est traditionnellement considéré comme un très bon signe. Son tour du chapeau de mardi au Colorado, au Minnesota et au Missouri, pourrait lui redonner un peu du «momentum» (de l'élan) qu'il avait perdu dans l'intervalle.

M. Santorum espère surtout que sa triple victoire convaincra les bailleurs de fonds de se montrer plus généreux à son endroit. C'est possible, mais vraiment pas sûr à ce stade de la campagne, à moins qu'un mot d'ordre en ce sens soit donné dans les hautes sphères du GOP.

La réputation

Pour le moment, Mitt Romney continue de devancer Santorum et Newt Gingrich dans la plupart des sondages, même s'il a du mal à convaincre la turbulente aile droite du Parti républicain, ou plus précisément la frange populiste de ladite aile, de la profondeur de son conservatisme.

Il n'arrive toujours pas à se débarrasser de sa réputation de patricien né avec une cuiller d'argent dans la bouche qui, comble du comble, défend des positions «libérales», c'est-à-dire vaguement de gauche, sur certains enjeux. Sur un enjeu de morale et de religion, par exemple: il a déjà défendu le droit à l'avortement. Sur un enjeu socio-économique: quand il était gouverneur du Massachusetts, il a mis en place un régi-

me d'assurance maladie assez semblable à celui que Barack Obama a fait approuver à l'échelle fédérale.

Aux fins de la campagne, il a nettement viré à droite, reniant une bonne partie de ses anciennes valeurs, dans l'espoir de convaincre la base très conservatrice de son parti. Un commentateur se disant pourtant «conservateur» lui reprochait récemment sa trop grande ou sa trop maladroite «adaptabilité» dans les pages de *Newsweek*. En fait, on a parfois envie de comparer Mitt Romney à un jouet Transformer.

Le chroniqueur en question mettait les volte-face peu convaincantes du candidat républicain en parallèle avec l'évolution plus réus-

sie du président Obama, qui a perdu un peu de ses allures d'universitaire brillant et qui renonce enfin à être coûte que coûte le rassembleur en chef pour se ranger plus ouvertement du côté de la classe moyenne et parler concrètement à cet important électoral des choses qui lui importent, l'emploi bien sûr, mais aussi les services qu'un État moderne doit parfois assurer.

À droite toute

Pendant ce temps-là, Mitt Romney ne se contente pas de poursuivre son virage à droite, il multiplie les déclarations et les publicités négatives, une spécialité de Newt Gingrich, afin d'empêcher ce dernier de le coiffer au fil d'arrivée. L'ennui pour M. Romney, c'est que, s'il remporte effectivement l'investiture, il devra se recentrer au plus tôt s'il veut garder une chance de se voir confier les clés de la Maison-Blanche. À la lumière de ce qui s'est passé mardi, il reste aussi ce scénario de rechange: l'establishment républicain trouve que les chances de Rick Santorum contre Obama sont finalement meilleures que celles des deux autres hommes et lui donnent les moyens de mener campagne, ce qui implique que l'intéressé évite de parler de ses positions sociales les plus conservatrices qui rebutent bon nombre d'électeurs du centre.

Le Devoir

ÉTATS-UNIS

Santorum relance l'investiture républicaine

Washington — La triple victoire du conservateur Rick Santorum mardi a rappelé que la course à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle américaine n'aura rien d'un long fleuve tranquille pour le favori, Mitt Romney.

Rick Santorum a remporté coup sur coup mardi la primaire du Missouri et les caucus du Minnesota et du Colorado. L'ancien sénateur de Pennsylvanie, qui avait créé la surprise en gagnant les caucus de l'Iowa début janvier, signe ainsi sa quatrième victoire en huit consultations électorales.

Favori des sondages, Mitt Romney reste en tête de la course à l'investiture, mais les larges succès de Rick Santorum, notamment dans le Missouri, relancent les interrogations sur sa capacité à rassembler les conservateurs chrétiens.

Rick Santorum, qui a pris l'ascendant sur Newt Gingrich en tant que principal rival de Mitt Romney, ne s'y est pas trompé. «*Le conservatisme est toujours vivant et se porte bien au Missouri et au Minnesota*» a-t-il déclaré

devant ses partisans à St. Charles, dans le Missouri, après les premières projections.

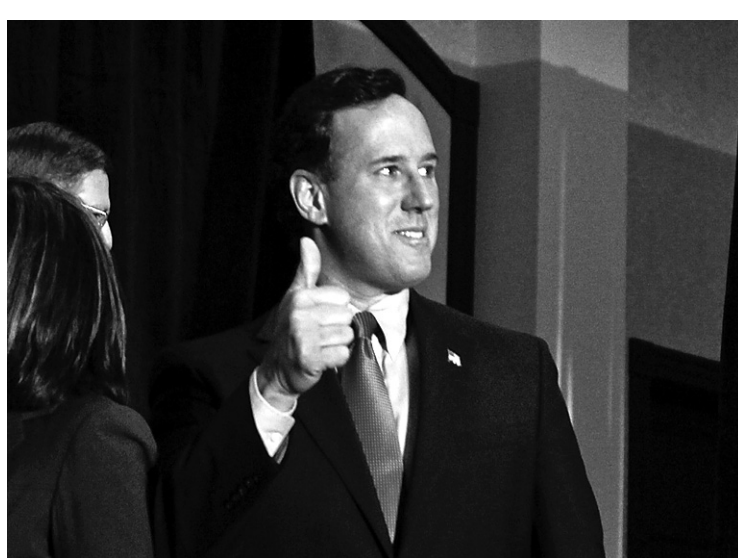
«*Je ne suis pas devant vous pour être l'alternative conservatrice à Mitt Romney, je suis ici pour être l'alternative conservatrice à Barack Obama*», a-t-il ajouté.

Le résultat des trois consultations de mardi montre que le choix de Mitt Romney pour défier Barack Obama le 6 novembre est loin d'être une évidence pour les républicains.

Les prochaines étapes de la course à l'investiture républicaine auront lieu samedi, avec la fin des caucus du Maine, et le 28 février, avec les primaires en Arizona et dans le Michigan.

Ces deux primaires seront l'occasion pour Mitt Romney de reprendre des couleurs: il a grandi dans le Michigan, dont son père a été le gouverneur, et il devrait consacrer à l'Arizona un investissement comparable à celui de Floride, où il s'est largement imposé.

Mais même en cas de succès, Mitt Romney ne pourra plus apparaître comme un favo-



Rick Santorum

ri incontestable avant le décisif «*Super Tuesday*», le 6 mars, avec des votes dans 11 États (Alaska, Géorgie, Idaho, Massachusetts, Dakota du Nord, Oklahoma, Ohio, Tennessee, Vermont, Virginie, Wyoming).

Catholique d'origine italienne, père de sept enfants, Rick Santorum a bâti sa réputation

sur des questions de société, en rejetant l'avortement, le mariage homosexuel ou l'enseignement du darwinisme à l'école. Ces succès pourraient lui permettre de démontrer à ses soutiens financiers que sa campagne reste viable.

Reuters

EN BREF

Espion pour le PKK

Istanbul — Le chef des services d'espionnage turcs est cité à comparaître dans le cadre d'une enquête sur l'existence de négociations secrètes en Norvège avec les séparatistes kurdes, rapportaient hier des médias locaux. Hakan Fidan, qui dirige l'Agence de renseignement nationale (MIT), doit témoigner aujourd'hui. Son prédécesseur, Emre Taner, et l'adjoint de celui-ci sont également convoqués par la justice, a précisé le procureur adjoint, Fikret Secen. Des médias turcs ont fait état l'an dernier de discussions secrètes à Oslo entre des agents de renseignement turcs et des responsables du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). — Reuters

L'Iran commence à sentir les effets des sanctions

Les sanctions commerciales prises par l'Europe et les États-Unis contre l'Iran commencent à s'exercer sur l'économie iranienne, notamment sur ses relations avec les pays asiatiques.

Les Occidentaux, qui soupçonnent Téhéran de poursuivre un programme nucléaire militaire pour se doter de l'arme atomique, ont durci leur position cette année avec des mesures visant la banque centrale iranienne et un arrêt des importations de brut en provenance de la République islamique.

Suivant l'exemple de l'Union européenne, la Chine et le Japon ont réduit leurs achats de pétrole, limitant d'autant les revenus de l'Iran et le privant d'une source essentielle de devises étrangères. Conséquence, le rial iranien a plongé sur le marché des changes, provoquant mécaniquement une hausse du coût des importations et un renchérissement des denrées alimentaires.

Le pain et le riz sont devenus la base de l'alimentation d'une partie de la population qui n'a plus les moyens d'acheter de la viande vendue aux environs de 30 dollars le kilo à Téhéran. Le prix du pain a triplé en décembre et le kilo de riz est vendu l'équivalent de cinq dollars dans un pays où le revenu moyen est de 350 dollars par mois.

En 2010-2011, l'Iran a importé 62 % du maïs, 45 % du riz et 59 % du sucre qu'il consomme, mais seulement 3 % de son blé, selon des chiffres de département américain de l'Agriculture.

Les sanctions occidentales se sont traduites par des défauts de paiement, notamment sur les importations de riz indien tandis que les producteurs ukrainiens et européens ont interrompu leur programme de fret en céréales.

Reuters

BRÉSIL

Rousseff veut détourner un fleuve

Brasília — La présidente du Brésil, Dilma Rousseff, s'est engagée hier à relancer les travaux pharaoniques de détournement du fleuve Sao Francisco, un projet polémique visant à irriguer le nord-est aride.

«*Pour nous, il s'agit d'un chantier stratégique. Ce sont des travaux essentiels, cruciaux pour le Brésil*» pour créer «*les conditions permettant de cultiver dans une zone de sécheresse*», a dit Mme Rousseff qui a visité les chantiers dans les États du Pernambouc et du Ceara (nord-est).

Les travaux de captation des eaux du Sao Francisco, 3^e fleuve du pays, ont commencé en 2007, mais ont marqué le pas au cours des dernières années.

Pour relancer le projet, le gouvernement a ouvert de nouveaux appels d'offre et fixé des délais stricts, a dit la présidente aux journalistes.

Actuellement, quelque 2000 ouvriers travaillent sur les sites, mais leur nombre doit passer à 6500 d'ici au mois de juin, selon le gouvernement.

Le chantier, l'un des plus coûteux de ceux lancés par le président Luiz Inacio Lula da Silva, a été évalué à 4 milliards de dollars. Il prévoit la construction de 720 kilomètres de canaux, de lacs artificiels et de réservoirs qui doivent apporter de l'eau à 12 millions de personnes.

Agence France-Presse

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

ÉDITORIAL

Visites à Sagard

Devoir de réserve

Le premier ministre Jean Charest a, comme d'autres politiciens et titulaires de charges publiques, séjourné au domaine Sagard de la famille Desmarais. À son avis, il ne faut pas y voir de scandale. Il souhaite que l'on fasse confiance au jugement de ces personnes dans leurs rapports avec les puissants du monde des affaires. Aveuglément? Certes non.



aire état du séjour l'été dernier du président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Michael Sabia, à Sagard était certainement d'intérêt public. Si celui de dirigeants du Fonds de solidarité sur le yacht du président de Simard-Beaudry, Tony Accurso, a soulevé des questions, on peut aussi en poser dans le cas présent. De telles invitations procèdent du même esprit. Tout comme pour M. Accurso, la famille Desmarais voulait prolonger sur le plan amical sa relation avec un important partenaire financier. La question est de savoir s'il en résulte pour la partie invitante des avantages ou un quelconque traitement de faveur.

Les dirigeants du Fonds de solidarité FTQ ont eu à répondre à cette question. Ils ont assuré que non. Ils ont pourtant revu à l'occasion de cette affaire leurs règles de gouvernance. Michael Sabia aura aussi à y répondre ce printemps lorsqu'il défendra en commission parlementaire les résultats de son institution. Il paraphraserait très certainement le président du Fonds FTQ, Michel Arseneault, qui avait soutenu que la relation d'affaires avec Tony Accurso avait été des plus profitables.

La question ici n'est pas tant de savoir quel profit tire la Caisse de sa relation avec Power Corporation et les Desmarais (ce sujet n'est toutefois pas à ignorer), mais celle de la transparence qui s'impose lorsque relations d'affaires, sociales ou personnelles se mêlent.

La visite de M. Sabia à Sagard a pris une importance médiatique qu'elle n'aurait probablement pas eue s'il ne s'était agi de la famille Desmarais. Mais étant ce qu'elle est, elle ne peut échapper au regard public. Le poids financier qu'elle détient à travers Power Corporation lui donne un pouvoir d'influence exceptionnel que le fondateur de la dynastie a pris grand soin d'entretenir justement par le biais de relations interpersonnelles, tout particulièrement dans le monde politique. L'illustre bien son lien d'amitié avec le président Sarkozy.

Ces relations personnelles entre des dirigeants d'entreprises et titulaires de charges publiques échappent généralement aux règles de transparence nombreuses pourtant établies pour forcer la divulgation d'interventions relevant de l'exercice d'un pouvoir d'influence (dons aux partis politiques, registre des lobbyistes, codes d'éthique notamment). Certes, inviter un premier ministre, un ministre, un maire, un dirigeant de société d'État à un week-end amical familial, où on discutera de tout et de rien, n'est pas une activité de lobbyisme formelle, mais cela y conduit. Il y a une intention. L'intérêt public ne sera pas nécessairement mal servi, comme le suggère le premier ministre Charest. Mais il n'y a pas d'hérésie à porter à l'attention du public ces relations. On ne demandera à personne de publier son carnet de rendez-vous, mais il y a des zones où des règles de prudence s'imposent, sinon à travers une divulgation de la part de ceux qui invitent, tout au moins par l'exercice d'un devoir de réserve de la part des invités appelés à exercer un jugement qui semble pour le moment faire défaut.

Primaires républicaines

Les revirements

Le triomphe de Rick Santorum aux trois primaires d'avant-hier a suffisamment ébranlé Mitt Romney pour que celui-ci ordonne un réalignement de sa stratégie propre à injecter une bonne dose de satisfaction dans le camp... démocrate. En deux mots, le prétendant à l'investiture républicaine souhaite que son équipe canalise les énergies offensives, « vite et fort », contre Santorum. De fait, il annonce un abandon évidemment momentané. Lequel? On stoppe les critiques dont Obama fut le principal sujet depuis ses victoires, coup sur coup, en Floride et au Nevada.

En plus d'avoir ébranlé Romney, le triplé de Santorum a passablement contrarié l'establishment du Parti républicain. En effet, les mandarins de ce dernier espéraient que l'action Romney, si l'on peut dire, suivrait une « trajectoire stable » et à la hausse afin que Romney, fort d'un nombre suffisant de délégués, puisse redoubler d'ardeur contre le champion des démocrates. Que Santorum, qui a perdu son poste de sénateur de la Pennsylvanie, chuchotent-ils ici et là, ait remporté le Colorado, le Minnesota et le Missouri dépasse à leur avis l'entendement.

Romney comme les patrons du parti sont d'autant plus agacés qu'il est écrit dans le ciel que l'affrontement, en vue du « Super Mardi » du 6 mars et de ses 11 primaires, va tourner à la foire d'empoigne. Pour s'en convaincre, il suffit de s'attarder à la tactique et aux mots employés par Newt Gingrich. Bien conscient que ses chances au Colorado et au Minnesota étaient minces, il a décidé d'arpenter l'Ohio en multipliant les flèches à l'endroit de Romney, qu'il essaie de faire passer pour une copie carbone d'Obama.

Par ailleurs, grâce à son succès, Santorum vient d'assurer ses arrières sur un flanc aussi délicat qu'important: le financement de sa campagne. Il va avoir à sa disposition une cagnotte qui va lui permettre de concevoir des pubs, de tapisser certains États, si ce n'est tous les États conviés à voter le 6 mars, de pubs « démolissant » le très riche Romney et l'iconoclaste Gingrich.

Cela rappelé, la défaite de Romney n'est pas exempte d'une bonne nouvelle pour lui et ses conseillers. De quoi s'agit-il? Ils constatent que le vote anti-Romney se divise entre Santorum et Gingrich et caressent l'espoir que l'on assistera à ce à quoi l'on avait assisté il y a quatre ans: McCain avait gagné puis perdu des primaires avant de faire un bon score lors du « Super Mardi » qui lui avait assuré un socle passablement solide.

Pour les démocrates, on l'a dit et on le répète, les résultats d'avant-hier proposent bien de ces caractéristiques que l'on prête au scénario idéal. Et ce, quatre jours après la publication d'une nouvelle appartenant à la catégorie dite de la divine surprise: la création d'emplois enregistrée en janvier a été à la fois si importante et si inattendue qu'elle annonce une baisse du taux de chômage structurel, et d'une. Et de deux: cela fait quatre mois consécutifs que l'on observe une embellie sur ce front. Et de trois: le taux en question est à son plus bas niveau depuis trois ans. Difficile dans ces conditions de faire passer le président pour un fossoyeur d'emplois.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Sous-traiter la torture !

Monsieur Stephen Harper, D'un strict point de vue économique, croyez-vous souhaitable que la torture, bien sûr tolérée à des fins de sécurité nationale, soit sous-traitée dans des dictatures étrangères à la nôtre? Ce n'est pas que je remette en question le fait d'administrer des interrogatoires musclés afin de protéger nos valeurs démocratiques et humaines, ni que je doute de l'expertise de ces autres régimes délinquants; bien au contraire! Seulement, je suis persuadé que nous possédons toutes les compétences et le savoir-faire requis, en particulier parmi vos partisans, pour exécuter efficacement ces mandats délicats. Qui plus est, cela créerait des emplois bien rémunérés. On doit aussi penser à l'économie, dois-je vous le rappeler?

En outre, par égard pour les membres du SCRS, je vous en conjure, Monsieur Harper, il faut mettre un terme à cette concurrence internationale vraiment déloyale. À ce scandaleux dumping de la torture dont certains pays se sont maintenant fait une spécialité. Et surtout, veiller à éduquer nos masses dont les considérations morales l'emportent trop souvent sur le calcul des intérêts immédiats. À l'heure actuelle, notre balance commerciale, en matière de torture, est totalement déficitaire! De quoi avonons-nous l'air?

Monsieur Harper, j'en appelle à votre esprit comptable. Ne laissez pas une telle injustice impunie.

François Grenier
Le 8 février 2012

L'agisme à Régis

Monsieur le Maire Régis Labeaume, Permettez que je vous appelle Régis puisque nous sommes, à une couple d'années près, du même âge. Ainsi donc, estimez-vous, ce sont les vieilles croûtes de

notre âge, à vous comme à moi, qui ont fait basculer le référendum sur le projet de l'ilot Irving du côté du «Non».

Sur le coup, vous m'avez fait bondir puisque j'ai voté «Oui», comme d'ailleurs de nombreuses connaissances d'un âge aussi vénérable que nous. Puis, je me suis consolée, réjouie même, en me disant qu'au fond, mon vote prouve bien que je suis encore jeune!

Non, sérieusement, mon cher Régis, dispensez-nous de ces remarques agistes, dignes d'un Eric Duhaime. Comme le sexisme et le racisme, de tels arguments sont indignes d'un maire. Ce n'est certes pas en stigmatisant les personnes en fonction de leur âge qu'on renforce la démocratie et qu'on fait avancer le débat social. Surtout lorsque de telles remarques sont absolument infondées. Et quel exemple donnez-vous à vos commentants en usant de telles attaques fondées sur l'âge pour défendre, comme vous le prétendez, la mixité sociale!

Le cœur n'a pas d'âge, mon cher Régis. Ne l'oubliez pas.

Claire Minguy
Le 7 février 2012

La CAQ et M. Lazhar

Je n'ai pas encore visionné le film de Philippe Falardeau, je l'avoue. Cependant, dans son éditorial du 8 février, Marie-Andrée Chouinard nous dit que parler, «c'est le choix de M. Lazhar, envers et contre les volontés de parents bornés ou d'une direction d'école coincée». Avec la CAQ au pouvoir, quelle aurait été l'évaluation de ce professeur — trop — humain? Recevrait-il une bonne note de la part de son directeur? Laissez-moi en douter. On lui aurait plutôt reproché, à mots couverts, de perdre son temps et de risquer de faire baisser la «cote» de son école. Les notes des élèves risqueraient d'en pâtir, et la fréquentation de l'école aussi.

La vision technocrate de la société,

avec chiffres et données rassurantes, n'a que faire de bons sentiments. Le «remède» sans avoir proposé par la CAQ en éducation fera-t-il plus de «Martine Lachance»? Il faudra beaucoup de M. Lazhar, c'est là que peut résider l'espoir.

Lucie Bergeron
Québec, le 8 février 2012

Perdre le nord

Gérard Deltell, maintenant chef parlementaire de la CAQ, y est allé d'une sortie dans laquelle il renie ses années politiques à l'ADQ. Dénonçant l'annonce de Charest sur les aires protégées du Plan Nord, il a du même souffle dénoncé le manque de places en garderie et le manque d'infrastructures sociales en région!

Adieu le «moins d'État pour mieux gouverner», l'argent donné directement aux parents plutôt qu'aux CPE, valeurs qu'il défendait à l'ADQ. Non, maintenant, il nous propose plus de ce qui ne marche pas!

À quelques jours d'une possible grève qui fera des parents québécois des otages de leur gardienne, entendre Deltell réclamer plus de ce système à repenser ne peut nous mener qu'à une conclusion: il a perdu sa boussole dans la fusion.

Daniel Castonguay
Contrecoeur, le 7 février 2012

Une grand-mère indignée

Que fait-on lorsqu'un administrateur puise dans les fonds publics pour s'acheter des médailles? Non pas pour un ou deux dollars, non. Pour des millions de dollars. Que fait-on quand il achète des avions pour jouer à la guerre? Que fait-on quand il dit que les vieux coûtent trop cher et qu'il faut réviser leur pension? Dites-moi, que peut-on faire?

Rollande Boivin
Laval, le 6 février 2012

LIBRE OPINION

L'agence S&P: un gendarme d'opérette

MICHEL NADEAU
Directeur général de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP)

Avec la gravité d'un magister impitoyable, l'agence de notation Standard & Poor's envoyait, il y a six mois cette semaine, un solide coup de semonce au gouvernement américain. Les experts de S&P ont voulu écrire l'histoire en retirant les trois A à la cote de crédit considérée comme la plus sûre de la planète.

Et le chœur des stratèges, y compris Bill Gross, le gourou de la plus grande firme de gestion obligataire américaine PIMCO, implorait les investisseurs de délaissier les titres de l'oncle Sam et même de les vendre à découvert. Plusieurs courtiers proposaient à leurs clients d'aller chercher refuge dans des titres plus tendance comme les entreprises d'énergie propre ou les petites sociétés chinoises.

Encore une fois, S&P a joué le rôle de gendarme d'opérette en sonnait la charge une fois la bataille passée. L'indice Bar-

clay's des obligations de plus de 20 ans du Trésor américain a affiché un rendement de 33,84 % en 2011, la meilleure performance de tous les véhicules financiers (ce résultat vient d'une baisse des taux de 1,44 %: une diminution de 1 % fait augmenter de 18 % la valeur d'une obligation de 30 ans).

Avoir une vue à long terme sur les obligations était la stratégie gagnante en 2011! Les titres américains pour une échéance de 10 ans ont baissé de 2,56 % à 1,88 % entre août et fin décembre. Ce mouvement de 68 % fut identique à celui du Canada (repli de 70 %) qui n'a pourtant pas reçu l'opprobre de l'agence new-yorkaise. L'écart entre les obligations américaines et les valeurs similaires allemandes est passé de 15 % avant le début d'août à seulement 5 %. La valeur relative du crédit américain s'est améliorée. Qui a été pénalisé par S&P?

La panique provoquée par S&P en août dernier n'a pas eu d'effet réel; l'ensemble du crédit s'est amélioré en raison de la crise financière européenne. Les chiffres très positifs de l'emploi aux États-Unis de

vendredi dernier montrent que les prophètes qui voyaient dans leur boule une chute brutale de l'économie américaine ont publié un avis mortuaire précoce.

Les agences de notation apportent des manchettes spectaculaires aux chaînes d'information continue. Mais le marché bouge au-delà de ces analyses prétendument objectives. Les investisseurs cherchent un rapport raisonnable entre le rendement et le risque disponibles. Malheureusement, le petit épargnant se fait souvent prendre par ces prétendus oracles qui regardent le risque dans le rétroviseur des bilans passés.

On cherche ainsi à déplacer le troupeau des investisseurs prêts à boire à la première source venue. Au fait, l'ensemble des titres des entreprises d'énergie propre et des petites compagnies chinoises ont perdu en 2011 respectivement 44,6 % et 38,3 %. Donc, ceux qui n'ont pas écouté les grands prêtres du crédit et sont demeurés investis en obligations ont mieux fait de plus de 70 % que les acheteurs de la saveur du mois. Sacré oncle Sam!!!

IDÉES

LA RÉPLIQUE > RETRAIT DU CANADA DE KYOTO

Le Québec doit s'exprimer directement

LOUISE BEAUDOIN
Députée de Rosemont

La semaine dernière, la chef du Parti québécois, Pauline Marois, affirmait ceci: «Avec le gouvernement conservateur, les portes du monde se referment sur le Québec. Il faut changer ça, et un gouvernement du Parti québécois va continuer dans la voie de Kyoto. Nous aurons notre propre politique étrangère. Nous ouvrirons les portes et nous dirons au monde que le Canada, ce n'est pas le Québec.»

Je suis totalement d'accord avec ces propos, ayant au mois de décembre dernier dénoncé le retrait du Canada de Kyoto et marrainant actuellement sur le site de l'Assemblée nationale une pétition en ce sens initiée par un citoyen de Rosemont, Frédéric Bourrely, directeur général de la Société de développement environnemental de Rosemont (SODER).

Sachant bien que le gouvernement en place est farouchement fédéraliste, on voudrait bien que le Québec puisse quand même faire entendre sa voix au sein des forums internationaux. Deux députés du Parti québécois, Alexandre Cloutier et Scott McKay, demandent donc au gouvernement Charest qu'il réclame pour le Québec un statut de gouvernement participant dans le cadre des discussions post-Kyoto qui se tiendront au Brésil en juin prochain. Il y a là une proposition pleine de sens et qui repose sur des précédents qui ont porté leurs fruits. Mais dans le contexte actuel, elle manque de réalisme.

Des conditions nécessaires

Le statut de gouvernement participant a été accordé au Québec en deux occasions dans les instances de la Francophonie. La première fois, en 1970, lors de la création de l'Agence de coopération culturelle et technique; la seconde, en 1985, au moment de la mise sur pied des sommets de la Francophonie. Grâce à l'appui ferme et indéfectible de la France, le Canada a accepté que le Québec siège à l'Agence et au sommet.

Deux conditions sont cependant nécessaires pour obtenir ce statut: l'appui d'un État membre et l'accord du Canada. Or, le Canada vient de dénoncer le protocole et de s'en retirer. Quant à la France, le président Nicolas Sarkozy a écrit à la chef du Parti québécois et au chef du Bloc québécois en 2009 pour leur dire clairement que la France, sous sa gouverne, n'appuierait plus jamais le Québec contre la volonté canadienne. Ce qui avait été le cas dans les deux dossiers cités, la France ayant littéralement fait plier le gouvernement fédéral en 1970 et en 1985.

LE DÉCLENCHEUR >
Gouvernement participant

Dans *Le Devoir* du 6 février, les députés du PQ Alexandre Cloutier et Scott McKay s'exprimaient ainsi à propos du retrait du Canada de Kyoto et de la nécessité pour le Québec d'y réagir:

«[...] il est urgent que l'engagement du Québec en faveur du protocole de Kyoto soit reconnu au sein de la communauté internationale. Le Parti québécois estime que le gouvernement du Québec doit prendre les devants afin d'obtenir une forme de reconnaissance de ses actions par l'Organisation des Nations unies. [...]

Nous estimons que le gouvernement du Québec devrait proposer [...] un statut de gouvernement participant auprès des parties du protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.»

Prise de parole directe

Il n'y a donc rien à attendre ni du Canada, ni de la France de Sarkozy. Le moment est venu pour le Québec de ne compter que sur ses propres moyens. Or, en tant que province, le Québec n'est pas en mesure de négocier directement avec les membres des Nations unies pour obtenir ce statut de gouvernement participant. C'est la dure réalité du monde d'aujourd'hui.

Par conséquent, pour défendre ses propres intérêts, ceux, dans ce cas précis, de ses entreprises qui seront éventuellement obligées de payer des droits de douane majorés, imposés, par exemple, par l'Union européenne en guise de représailles contre les pays ne respectant pas Kyoto (François Hollande a d'ailleurs repris cette idée dans son grand discours au Bourget le 26 janvier dernier), pour promouvoir l'essor de sa filière environnementale et pour répondre adéquatement aux attentes des Québécois en matière de lutte contre les changements climatiques, le Québec n'a d'autre choix que de s'exprimer directement sur la scène internationale.

L'indépendance

Pour ce faire, il n'y a qu'une seule vraie solution, l'accès du Québec à sa pleine indépendance, la plus belle, la plus ambitieuse, la plus efficace réponse aux décisions d'un Canada qui nous ressemble et nous représente de moins en moins.

Dans le système fédéral canadien, les progrès pour le Québec ne sont en effet plus possibles. Mes amis du Parti québécois et moi nous nous rejoignons sur les principes et la volonté que le Québec mette en œuvre sa propre politique étrangère. Nous nous rejoignons aussi sur le seul moyen possible: l'indépendance du Québec.



Le Québec peine — et c'est le cas en environnement — à se faire entendre sur la scène internationale.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Industrie minière : entre rêve et réalité

BRYAN A. COATES

Vice-président Finances et chef de la direction financière à la Corporation minière Osisko

Dans *Le Devoir* du 30 janvier dernier, Yvan Allaire nous propose un «nouveau modèle» pour le partage équitable des bénéfices générés par l'industrie minière. Au cours des derniers mois, M. Allaire a manifesté beaucoup d'intérêt pour le partage de profits d'une industrie qui ne lui semble pas très familière.

Je souligne au passage que le débat en cours, auquel il se joint tardivement, ne me semble avoir provoqué aucune hystérie jusqu'à présent. Pour être productif, un débat doit néanmoins reposer sur des faits et une analyse rigoureuse. Je me permets donc d'intervenir en me basant sur mes trente années d'expérience passées dans le domaine de la finance minière — métier qui concerne notamment l'évaluation et la décision d'investissements.

L'entrepreneuriat et la création de richesse

Depuis la réforme Bachand du régime des droits miniers, les gouvernements fédéral et québécois exercent une ponction sur les profits miniers à un taux statutaire total de 43 %. Pour une grande entreprise manufacturière au Québec, la ponction totale est de 27 %, et pour une PME, 19 %. Dans la province voisine de l'Ontario, la ponction totale statutaire sur les profits miniers varie de 30 % à 35 % et les 10 premiers millions de profits d'une nouvelle exploitation sont exempts. De plus, les entreprises enrichissent la collectivité de bien d'autres façons (contributions patronales aux programmes de santé et aux programmes sociaux, taxes municipales, etc.)

En augmentant significativement les taux nominal et effectif de fiscalité minière, la réforme Bachand profite aux Québécois en augmentant la contribution du secteur à la collectivité.

À lire M. Allaire, on a l'impression que l'industrie minière tire des rendements faramineux d'in-

vestissements à peine plus risqués que des obligations du gouvernement du Canada. Des rendements de 50 % à 80 %? Sans risque? Diable! Si tel était le cas, la meilleure stratégie de partage de richesse serait de faire de chaque Québécois un actionnaire de sociétés minières. Les investisseurs se battraient à ma porte pour financer nos projets! Or, c'est loin d'être le cas.

Monsieur Allaire semble mélanger les pommes, les oranges et les navets. D'abord, il parle du risque d'une «exploitation minière». Il semble ignorer qu'on mesure le risque et le rendement sur la totalité du cycle minier — depuis la prospection jusqu'à la fermeture de la mine. Selon le ministère québécois des Ressources naturelles et de la Faune, un seul projet d'exploration sur 2000 débouche sur une exploitation minière. Là se trouve le premier et principal risque associé à l'activité minière. Faire abstraction de ce fait, c'est comme évaluer le risque d'un billet de loterie gagnant... le lendemain du tirage.

Ce risque se traduit en coûts réels. Il y a quelques mois, Osisko a abandonné un projet d'exploration après y avoir investi 15 millions. Pas au Pérou, ni au Venezuela, mais bien en Abitibi, pour la simple raison que la perspective de rentabilité ne justifiait pas qu'on y fasse des investissements supplémentaires. Des décisions semblables, l'industrie en prend des dizaines par année. Depuis 2006, les investissements en exploration au Canada totalisent entre 2 et 3,8 milliards par an. La majeure partie de ces investissements passent aux pertes. Ils sont néanmoins nécessaires: s'il est vrai que le minerai ne s'en ira pas, il coûte très cher à trouver. Et s'il est vrai que les mines en exploitation ne peuvent déménager, les capitaux d'exploration, eux, sont très mobiles. Ils fuiront une juridiction où la fiscalité n'est pas concurrentielle. Or c'est maintenant qu'il faut chercher les gisements qui, dans dix ou quinze ans, remplaceront les mines qui fermeront d'ici là.

Même au stade de l'exploitation, le risque reste beaucoup plus important que M. Allaire semble le croire. L'industrie minière fait face à plusieurs risques dans ses opérations journalières, dont un risque d'estimation des réserves (le modèle géologique et l'estimation des réserves sont-ils conformes à la réalité pour l'ensemble du gisement?), les risques opérationnels, de ressources humaines et des marchés (demande du produit et de prix). En une décennie, les coûts d'exploitation directs au comptant (*cash costs*) par once de la mine d'or médiane au monde sont passés de 228 \$US à 628 \$US: une hausse de 10,7 % par an, ce qui est très supérieur à l'inflation. Cette progression reflète la hausse des salaires et des prix des intrants, stimulés par une forte demande. La «rente» minière est déjà largement partagée par toute la chaîne de création de valeur.

S'agissant de risque, monsieur Allaire semble ignorer la récente fermeture de la mine d'or Goldex à Val-d'Or, propriété de Mines Agnico-Eagle, qui a engendré une radiation comptable de plus de 260 millions et une baisse de sa capitalisation boursière d'environ 22 % (2,2 milliards). Cette fermeture est attribuable à des conditions de terrain difficiles. Comment cette fermeture de mine s'intégrerait-elle dans le nouveau modèle proposé par monsieur Allaire? [...]

Détermination du taux de rendement

Voilà pour le risque. Qu'en est-il du rendement? M. Allaire évoque pour l'industrie minière son plafonnement à 30 %, seuil au-delà duquel il serait confisqué. Depuis cinq ans, selon les indices sectoriels de la Bourse de Toronto, l'industrie minière a produit un rendement annuel de 18 % pour ses investisseurs, en plein boom des matières premières. Ça, c'est la réalité: elle est très loin des 50 % à 80 % fabulés par M. Allaire. Pendant ce temps, l'industrie pharmaceutique

a produit un rendement annuel de 124 % — aurait-on dû lui confisquer l'excédent de 30 %? Quant à l'industrie aérospatiale, elle a produit un rendement négatif de 5 %. Dans la logique allairienne, le gouvernement aurait-il dû compenser cette perte, dans une industrie déjà lourdement subventionnée?

Une société d'État maître d'œuvre?

La suggestion de confier la maîtrise d'œuvre du développement minier à une société d'État me semble témoigner d'un manque de mémoire. A-t-on déjà oublié Sidbec, SOQUEM et la Société nationale de l'amiante? L'exploration et l'exploitation minières demandent une audace, une souplesse et une tolérance au risque qu'on retrouve plus volontiers dans une entreprise privée que dans une société d'État.

Les Québécois profitent du boom minier bien plus qu'ils ne le réalisent. Pas seulement par les droits et taxes ou par la création de dizaines de milliers d'emplois bien rémunérés, mais en tant qu'actionnaires, directement ou par l'entremise de caisses de retraite, de fonds d'investissement, du Fonds de solidarité, d'Investissement Québec et, au premier chef, de la Caisse de dépôt et placement, notre fonds souverain. La collectivité pourrait bénéficier davantage des ressources de notre sous-sol en investissant davantage dans la recherche, l'exploration, la mise en valeur et le développement des gisements. Étant donné ses convictions sur le faible risque et les rendements élevés de l'industrie minière, j'imagine que M. Allaire y a déjà investi la majeure partie de son portefeuille.

L'industrie minière mondiale est en effervescence. Elle offre des occasions de création de richesse qu'il faut saisir et développer. En cette matière, les Québécois seront mieux servis par une industrie québécoise privée, robuste et bien financée, dans laquelle ils devraient investir. Toute fiscalité confiscatoire ferait fuir l'exploration. Ce serait un cas typique de myopie et de mise à mort de la poule aux œufs d'or. En paieraient le prix les générations futures, celles-là mêmes qu'on prétend favoriser.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Desjardins (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Madeleine Blouin Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé); information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Eric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre internationale, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (carteuriste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet); Marie-Pier Frappier et Genevieve Tremblay (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Karl Rettino-Parazzelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Béherer (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Désziel, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lefleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

SÉCURITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

par les recettes du gouvernement croule sous le fardeau financier, car un dividende budgétaire de 0,4 % du produit intérieur brut (PIB) découle des réductions des transferts fédéraux en santé, dont la croissance annuelle sera désormais arrimée sur la croissance économique plutôt que sur le taux de 6 %. L'enveloppe libérée se chiffrait à 7 milliards de dollars en 2011-2012, pour augmenter par la suite avec le PIB.

«Selon la projection du DPB [directeur parlementaire du budget], le gouvernement fédéral pourrait réduire ses revenus, augmenter ses dépenses de programme ou une combinaison des deux de 0,4 % du PIB, tout en maintenant une viabilité financière», tranche le document.

Avec les changements démographiques à venir, les prestations versées aux aînés devraient passer de 14,8 % des dépenses de programme en 2010-2011 à 20,9 % en 2030-2031. Et pendant la période de croissance, la dette nationale devrait continuer de diminuer. Les prestations prévues pour les aînés auront dans 20 ans atteint un sommet, pour retomber par la suite à 14,9 % des dépenses de programme.

Confronté à ces conclusions du directeur parlementaire du budget qui défont carrément l'argument au cœur du plaidoyer des conservateurs, le ministre des Finances, Jim Flaherty, les a simplement rejetées du revers de la main. Le ministre a indiqué hier que ce même M. Page, lors d'un passage en comité parlementaire l'an dernier, avait lui-même dit que le déficit fiscal était causé par les changements démographiques. «Et aujourd'hui il sort un rapport qui dit tout le contraire. Incroyable, non fiable et non crédible», a scandé M. Flaherty à sa sortie des Communions.

«Combien de fois M. Flaherty s'est-il trompé dans ses prévisions? [...] S'il y a quelqu'un qui manque de crédibilité, c'est ce gouvernement fédéral et le ministre des Finances [...] pas le directeur parlementaire du budget», a rétorqué le porte-parole néodémocrate en matière de finances, Peter Julian.

À l'intérieur de la Chambre, ses collègues avaient tour à tour refusé de commenter le rapport, de même que de préciser les intentions de leur gouvernement quant au sort du programme de la Sécurité de la vieillesse. La ministre des Ressources humaines, Diane Finley, a simplement affirmé qu'il était «très important d'écouter les autres experts qui disent que, si rien n'est fait aujourd'hui, il y aura vraiment et sûrement une grande crise dans ce programme».

Il y a deux semaines, en Suisse, le premier ministre Stephen Harper avait annoncé que le fédéral apporterait des changements au régime de retraite «afin d'en assurer la viabilité pour la prochaine génération». Or, voilà que le directeur parlementaire du budget vient de saper son argumentation. «Si le gouvernement décide de faire quelque chose, il doit trouver un autre argument, parce que l'argument de la viabilité, de la durabilité, franchement, n'existe pas», a dénoncé le chef intérim du Parti libéral, Bob Rae. L'une des options envisagées par les conservateurs serait de



Le ministre des Finances, Jim Flaherty, juge non fiable et non crédible le rapport de Kevin Page, directeur parlementaire du budget.

hausser l'âge d'admissibilité au programme de la Sécurité de la vieillesse de 65 à 67 ans.

Kevin Page a été nommé par M. Harper en 2008, lorsque le premier ministre a créé son poste en lui donnant le mandat de «présenter au Parlement une analyse indépendante sur l'état des finances de la nation, le budget des dépenses du gouvernement, ainsi que les tendances de l'économie nationale».

Ce n'est pas la première fois qu'il doit subir les attaques des troupes conservatrices. Au début de 2011, il s'était attiré leurs foudres en contestant leurs prévisions que leur déficit record pourrait être réduit sans douleur notamment grâce aux départs volontaires de milliers de fonctionnaires fédéraux. En réaction à un rapport de M. Page qui mettait en doute ses projections, le président du Conseil du trésor de l'époque, Stockwell Day, l'avait accusé d'avoir «grossièrement tort», scandant que ce pouvait bien être lui

qui se trompait puisque «le directeur parlementaire du budget n'est pas le pape!»

Les conservateurs ont revu depuis leur plan de réduction du déficit, devenu plus rigoureux et réclamant désormais à tous les ministères des plans de réduction de leurs dépenses prévoyant des compressions de 5 % ou 10 % de leurs budgets. Le ministère des Finances devait au départ choisir parmi ces deux plans pour économiser 4 milliards par année en exigeant des compressions plus importantes de certains ministères si d'autres étaient incapables d'en faire suffisamment. Depuis quelques semaines, des ministres parlent de compressions atteignant 8 milliards et l'appareil gouvernemental s'attend à d'importantes réductions de personnel avec le prochain budget, attendu dans quelques semaines.

Le Devoir

HUFFINGTON

SUITE DE LA PAGE 1

mois. Anne Sinclair, épouse du réputé scandaleux Dominique Strauss-Kahn, dirige celle-là. Des éditions espagnole et italienne sont en préparation. Le *Huffington Post Québec* (HPQ), lui, est né officiellement hier.

«Sans un site distinct, nous n'aurions pas pu capter la particularité culturelle, linguistique et identitaire du Québec», explique Arianna Huffington, rencontrée à Montréal avec une douzaine de reporters plus ou moins spécialisés dans la couverture médiatique. L'éditrice assure que cette nouvelle édition sera «tout sauf "provinciale"».

Le branchement à quebec.huffingtonpost.ca ou à sa version canadienne demeurerait bien difficile hier, du moins à partir des ordinateurs du *Devoir*. Le site reproduit le modèle éprouvé avec huit employés (dont quatre permanents) pour produire et reproduire des nouvelles à profusions réparties en trois grandes catégories (politique, divertissement et sports) et relayer des blogues jusqu'à plus soif. Des personnalités de tous les milieux signent ces carnets Web: l'animatrice branchée Anne-Marie Withenshaw, la journaliste féministe Francine Pelletier, la sexologue Jocelyne Robert, l'avocat Julius Grey, le président d'Haïti, Michel Martelly...

Aucun blogueur n'est rémunéré pour sa contribution. En décembre, plusieurs candidats potentiels ont finalement refusé de contribuer gratuitement au site de propriété américaine. La plupart sont depuis passés au *voir.ca*.

«Nous sommes une plateforme et en tant que telle, nous offrons la distribution de contenus à des gens de qualité», dit Mme Huffington. «Ils nous fournissent du bon contenu et en échange, nous leur offrons une audience, une interaction avec une large communauté.»

Elle fait observer l'étendue de cet échange intéressé. Après tout, hier, elle-même a multiplié les entrevues avec des médias québécois sans être payée. Elle «ploguait» son «produit» et la radio ou la télé bénéficiait de sa notoriété, chacun sortant gagnant de l'échange égalitaire. De même, les clients de Twitter ou Facebook, y compris d'innombrables journalistes, ne reçoivent pas d'argent pour y publier des infos alors que ces compagnies accumulent des fortunes.

«Un échange différent est à l'œuvre maintenant, ajoute la capitaliste postmoderne. Il faut penser nos blogues comme des comptes Twitter où les contributions ne sont pas limitées à 140 caractères à la fois. Le blogueur peut écrire 1000 ou 5000 mots et conserver le contrôle total de son message.»

Ni-ni

Le mélange des genres possible et les conflits d'intérêts potentiels ne l'ébranlent pas davantage. La liste des blogueurs du HPQ comprend des militants (comme l'écologiste Karel Mayrand), des députés (Fatima Houa-Pepin, Yves-François Blanchet...) et des spécialistes des relations publiques, comme Bruno Guglielminetti, directeur de la communication numérique au cabinet National. Comment s'assurer que lui ou d'autres ne pistonent pas leurs clients?

«Tant que les blogueurs se présentent clairement, il n'y a pas de conflit d'intérêts», tranche la patronne. «Ils exposent en toute transparence leurs affiliations, leurs associations, leurs employeurs, peu importe.»

Tout devient ni-ni avec Arianna Huffington. Son média ne se veut ni de gauche ni de droite. «J'aime bien qu'on nous décrive comme "progressifs", mais ce n'est pas une position de droite ou de gauche», dit celle qui a muté idéologiquement. D'abord associée aux conservateurs américains, elle a glissé vers des positions plus libérales à la fin du siècle dernier.

Elle assure aussi que son site ne prendra pas position dans le sempiternel débat constitutionnel canado-québécois même si elle-même a dit à la radio de la CBC qu'elle souhaitait que le Québec reste au sein du Canada. «Ce n'est pas à nous de prendre position», affirme-t-elle tandis que son rédacteur en chef Patrick White ajoute que la couverture du site ne sera «ni péquiste, ni adéquate, ni libérale».

La Citizen Kane du XXI^e siècle ne croit d'ailleurs pas à la disparition prochaine des bons vieux médias écrits et imprimés que sa machine à nouvelles siphonne avec joie et allégresse. En France, le HP est allié avec *Le Monde*. En Espagne, dans quelques mois, il sera lancé avec le contenu du *El País*.

«L'avenir des médias imprimés ne me semble pas aussi sombre qu'on le dit», affirme celle dont le nom annonce un nouveau monde médiatique. Personnellement, j'aime lire les journaux. Mes filles, qui sont au collège, achètent encore beaucoup de magazines, même si elles consomment tout le reste en ligne, y compris la télévision...»

Le Devoir

POLITICIEN

SUITE DE LA PAGE 1

observateurs du comportement des mammifères. Et inversement.

«Rien ne serait plus normal», lance, confortablement installé dans un canapé, le spécialiste du primate et de l'humain, maître de conférences à la Chaire de paléoanthropologie et préhistoire du Collège de France. L'animal pensant est de passage à Montréal cette semaine à l'invitation de l'émission d'affaires publiques *Bazzo.tv* (Télé-Québec) à laquelle il va participer ce soir à titre d'invité principal.

«La télévision, les communicateurs politiques ont changé la donne de la politique. Conséquence: pour éviter les bourdes, les politiciens n'osent plus parler. Ils sont davantage dans l'image et le comportement que dans les discours. Et, en ce sens, ils se rapprochent désormais des maîtres de la politique sans langage, c'est-à-dire les chimpanzés.»

Assassinat politique pour se débarrasser d'un rival dans une course à la chefferie, serrage de mains en rafale pour se rapprocher de l'électeur ou du puissant financier, coup de gueule, jeu de coulisse, avec intrigues sexuelles, l'*homo politicus* des temps présents n'a finalement rien inventé, donnant raison en partie à Aristote qui a qualifié l'humain de «*zoon politikon*», d'animal politique, et aux éthologues qui, au fil des années ont compris en observant les chimpanzés que «les racines de la politique sont plus anciennes que l'humanité», écrit Pascal Picq.

Cette famille d'hominidés qui englobe les chimpanzés communs et le bonobo est en effet «*machiavélique, parfois même démoniaque*», «*très douée pour la politique*» et le pouvoir de ses élites dépend des «*capacités des individus à constituer des coalitions et des alliances dans le but de monter dans la hiérarchie et de se maintenir dans l'exercice du pouvoir, de gagner les privilèges et d'en assumer plus ou moins bien les obligations morales envers ses alliés et les autres*», ajoute l'auteur qui, en 2007, a signé également

l'excellent *Lucy et l'obscurantisme* (Odile Jacob).

La planète des singes

À une époque où pour atteindre le sommet, «il est préférable d'avoir la meilleure image possible que le meilleur programme», résume le paléoanthropologue, la distance entre les deux univers politiques, celui de l'humain et celui du chimpanzé, tend donc à diminuer. Un peu parce que les politiciens se font plus singes. Un peu aussi parce que le chimpanzé «est plus humain qu'on le pensait».

Conséquence, cette politique sans langage, qui au Québec s'éloigne des grandes envolées discursives des Jean Lesage, Henri Bourassa, René Lévesque, Pierre Bourgault ou de l'oublié Armand Lavergne, pour se concentrer sur la couleur d'un carré Hermès ou l'attitude d'un candidat par rapport à son téléscripteur, donne aujourd'hui un avantage aux rois de l'épouillage, base du comportement du chimpanzé qui, par ce geste sanitaire, lui permet d'avoir des relations avec les autres, dit-il. «*Jacques Chirac en France était très bon là-dedans*», en ne rechignant pas devant une andouillette partagée avec un citoyen lambda. Idem pour «*Barack Obama, qui donne régulièrement des sœurs froides à ses services de sécurité en se rapprochant des gens pour les toucher ou leur parler*».

«Les liens entre les individus se tissent au travers de séances d'épouillage soutenues et le partage de nourriture», écrit Picq. «Ils installent des relations de réciprocité qui se révèlent précieuses dans les conflits» qui, en politique humaine comme en politique des singes, sont nombreux et conduisent parfois au drame.

Meurtre pour le pouvoir

Le primatologue néerlandais Frans de Waal a été témoin de la chose au zoo d'Arnhem, au pays des canaux et des moulins, en assistant au meurtre d'un chimpanzé fomenté par deux mâles coalisés, rapporte Picq dans son bouquin. Dans cette communauté, en cage comme en pleine nature, ce genre de violence pour se débarrasser d'un rival — souvent symbolique dans le monde des humains — est monnaie courante et implique aussi parfois des femelles dont leur rôle, dans cette politique du singe, n'est pas à négliger.

«Il y a le pouvoir formel et les réseaux informels qui permettent de le maintenir et dans lesquels les

femelles occupent une place importante», dit Picq en évoquant quelques intrigues à saveur sexuelle qui viennent parfois pimenter les rapports de force entre hominidés. Un doute? Chez les bonobos, une femelle peut briser une coalition en formation qui menace un mâle dominant. «Elle se pliera par la suite à un accouplement avec les deux protagonistes pour aider à faire passer la pilule», résume le paléoanthropologue.

Dans cette mise en parallèle amusée et amusante, l'homme évite, à quelques exceptions près, de nommer, de mettre un visage connu sur un comportement animal. «Je ne voulais pas faire dans la caricature», dit-il. «Je voulais seulement écrire un essai d'anthropologie évolutionniste de la politique.» Mais il se plie toutefois au jeu des comparaisons entre certaines tribus de singes et des formations politiques.

Ainsi, l'extrême gauche politique serait, selon lui, incarné dans la sphère animale par les cercopithèques, ces petits singes à longue queue qui «*crient beaucoup et agissent peu*», des bêtes outrées en somme qui se nourrissent des fruits de la nature, vont parfois voler dans des champs cultivés et se tiennent en groupe restreint, explique l'auteur.

La droite pragmatique et intrigante, quant à elle, trouve certainement ses racines chez la communauté des macaques, un groupe dont les «*fosiles vivants sont encore actifs*», où la hiérarchie est stable et où le pouvoir repose non pas sur la force, mais sur la capacité à «*nouer des relations avec des alliés*». Et forcément, «*toute ressemblance avec des personnages ou des groupes politiques connus n'est pas coïncidence fortuite*», comme le dit l'auteur qui avoue, avec son bouquin, ne chercher rien d'autre qu'à souligner nos «*archaïsmes culturels*» en passant par les chimpanzés.

Cette description des origines naturelles de la politique se veut d'ailleurs sans cynisme, sans ironie, mais avec un constat toutefois: «*Si Aristote revenait sur terre, il serait effaré par la médiocrité de nos arènes médiatiques*», écrit-il. Médiocrité qui, à l'image des singes dans une cage au zoo, a le mérite de divertir pour, sous la houlette d'un paléoanthropologue, mieux faire réfléchir.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9^e étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390